

Rapport d'activités 2021



Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme

Sommaire

3	Orientations 2021-2023 et rapport moral 2021
6	La Fondation en quelques lignes
7	Missions
9	Programme 1
11	Programme 2
14	Programme 3
16	Programme 4
19	Programme 5
21	Programme 6
23	Programme 7
26	Programme 8
27	Programme 9
29	Programme 10
31	Le budget 2021-2023
33	Faits et chiffres
35	Impact écologique
36	Investissement responsable et investissement engagé à la Fondation
37	Bilan et rapport de l'organe de révision
41	Compte de pertes et profits exercices 2021 et 2020
43	Organisation interne et liste des membres
45	Des lieux au service de la transition

Orientations 2021-2023 et rapport moral 2021

Les orientations 2021-2023

La Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) soutient une transition pacifique vers des sociétés écologiques, démocratiques et socialement justes. En 2021, le Conseil de fondation a adopté une organisation en 10 grands programmes thématiques :

1. Intégration régionale, paix et coopération
2. Systèmes alimentaires durables territorialisés
3. Territoire et biorégionalisme
4. Économie écologique
5. Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech
6. Régulation des entreprises transnationales et filières durables
7. Démocratie et État de droit
8. Mouvements altermondialistes
9. Énergie et climat
10. Communication et appui aux acteurs

Ces programmes sont déclinés en une trentaine de sous-programmes. Parmi les thèmes émergents de la période, la fondation s'est notamment engagée auprès des acteurs promouvant la transition énergétique et mobilière, tout en maintenant ses axes forts dans les domaines de la transition des systèmes agricoles et alimentaires, de la macroéconomie écologique, de la démocratie technique ou des politiques migratoires européennes humaines.

En revanche, il reste difficile, dans le contexte actuel, de maintenir certaines actions internationales.

Éléments de contexte

L'année 2021 fut difficile pour les activités sociales en général, marquée par la deuxième année de crise du Covid-19 et son cortège de restrictions. La politique d'appui structurel de la Fondation s'en est trouvée confortée. Elle permet de maintenir les organisations sur le long terme et de surmonter les difficultés conjoncturelles. Plusieurs organisations nous ont alertés : la crise laisse des traces durables dans le membrariat, et il faudra du temps pour recouvrer la situation originelle.

Le second événement structurant de 2021 est le retrait précipité des troupes américaines d'Afghanistan. Il se profilait de longue date, mais ses modalités et ses conséquences – la disparition immédiate du régime – ont créé la stupeur. Il marque la fin de la Pax Americana issue de l'effondrement de l'Empire soviétique et l'échec de la croisade néoconservatrice pour réorganiser le Moyen-Orient. La seconde étant pour une bonne part la cause de la première. Une nouvelle période s'ouvre, de compétition entre grandes puissances pour l'hégémonie, au moment même où les crises sociales et écologiques nécessiteraient une étroite coopération. Un décalage inquiétant que le néologisme « coopération », véritable oxymore, peine à masquer.

Quelle place pour la société civile dans ce contexte ? Dérisoire s'il s'agit de peser sur le concert discordant des grands états. Mais ô combien précieuse pour refaire société, renforcer la résilience des populations et des territoires et ouvrir les voies nouvelles d'une société écologique et solidaire.

L'avancée des programmes en 2021

Programme 1. Intégration régionale, paix et coopération

Le durcissement du contexte international, comme d'ailleurs la dégradation dans de nombreux pays de l'État de droit, ne facilite pas l'action de la société civile. Si l'engagement de la Fondation se poursuit en Amérique du Sud, centrée sur la Colombie, elle marque le pas dans la zone euro-méditerranéenne et rencontre d'immenses difficultés en Afrique de l'Ouest (coups d'État au Mali et au Burkina). La Fondation a donc engagé une réflexion sur ce nouveau contexte qui devrait déboucher à terme sur une réorientation de son programme.

Programme 2. Systèmes alimentaires durables territorialisés

Si les orientations des politiques européennes de l'agriculture et de l'alimentation se révèlent décevantes malgré le cadre Farm to Fork, qui a pour objectif de tendre vers un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement, la société civile reste très dynamique en matière de développement des pratiques alternatives, qu'il s'agisse de gestion du foncier, de la biodiversité et du développement de l'alimentation durable. Tout en maintenant le plaidoyer aux niveaux nationaux ou européens, l'attention à la montée en puissance des collectivités locales portée pour une demande sociale forte liée aux enjeux de santé et d'environnement, offre d'importantes perspectives de développement. Le basculement vers un système alimentaire écologique gagne en crédibilité.

Programme 3. Territoire et biorégionalisme

Le nombre de territoires formels (municipalités, intercommunalités) ou informels (ZAD) proclamant leur engagement dans la transition écologique va croissant et contribue à crédibiliser et donner à voir ce que serait la vie dans des bioterritoires d'échelles différentes. Les partenaires de la Fondation contribuent à accompagner et renseigner ces mouvements. Pour autant, trois enjeux demeurent brûlants et encore mal résolus voire impensés : le nouveau rapport entre le rural et l'urbain, les mouvements ruralistes peinant à constituer une perspective politique, la question de la mobilité et de l'hypermobilité qui reste balbutiante, la dégradation accélérée des conditions de vie dans les métropoles. Au-delà donc des territoires expérimentaux, c'est l'ensemble de la répartition des populations qui est désormais en question.

Programme 4. Économie écologique

L'orientation extractiviste et injuste socialement de l'économie entraîne la dégradation environnementale, climatique et sociale. Elle est remise en question par de nombreux acteurs qui demandent un réajustement, voire un changement systémique. Ce mouvement se traduit par de modestes changements politiques et institutionnels, aussi bien au niveau européen, avec l'European Green Deal, qu'au niveau national ou régional, avec divers plans et lois concernant l'énergie, notamment. Ce programme regroupe des acteurs engagés pour une économie et une finance plus justes et plus durables, développant à la fois de nouvelles souverainetés citoyennes (ESS, monnaies locales citoyennes, finance solidaire...), et des analyses et recommandations politiques (sobriété, post-croissance, économie du bien commun).

Programme 5. Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech

Les sciences ont largement démontré que la crise écologique est en partie le produit des liens qu'entretiennent nos sociétés avec la nature et les techniques. Risque d'explosion de la « bulle technologique », nucléaire et gaz inscrits dans la taxonomie verte de l'Union européenne, augmentation de la production d'armes – la crise du modèle technocratique et l'impossibilité d'un découplage entre croissance du PIB et ravages écologiques démontrent la nécessité d'un débat public pour lier l'orientation des sciences et techniques aux défis écologiques, politiques et sociaux de notre époque.

Les acteurs soutenus par la Fondation promeuvent la réorientation des politiques publiques de recherche et innovation, appellent à la responsabilité des chercheurs et ingénieurs, et mettent en place des éco-techniques.

Programme 6. Régulation des entreprises transnationales et filières durables

L'évolution du système de production et de consommation est au cœur de la transition écologique. Le développement d'une RSE exigeante étendue à la filière et la lutte contre le « greenwashing » ont fortement progressé, avec un appui croissant de l'opinion qui se traduit notamment par des choix éthiques en matière de consommation mais aussi désormais de choix professionnels, notamment chez les jeunes diplômés, ce qui constitue une incitation pour les acteurs économiques. Le programme articulant action contentieuse, développement de bonnes pratiques, transparence et information du public est bien équilibré.

Programme 7. Démocratie et État de droit

L'État de droit et l'autonomie de la société civile restent très menacés. Ces menaces proviennent tout autant d'oligopoles privés que des succès politiques de l'illibéralisme même dans des démocraties bien enracinées, la généralisation des discours sécuritaires affaiblissant l'esprit de liberté. Cette progression rencontre cependant une résistance pour préserver un espace public, protéger les lanceurs d'alerte, en s'appuyant sur les leviers que sont l'action non-violente et le droit, ainsi que parfois sur des gouvernements locaux s'opposant aux autorités centrales. Cette action porte des fruits auprès du législateur comme de

l'administration. À plus long terme, son efficacité reste cependant tributaire d'un contexte socio-économique peu favorable.

Programme 8. Mouvements altermondialistes

La crise du multilatéralisme et le retour des guerres d'empire en Europe appellent un sursaut de la part des mouvements altermondialistes. Tournant la page des grands Forums sociaux mondiaux, ils y répondent par de nouvelles alliances avec l'université, la nouvelle Économie sociale et solidaire, les jeunes pour le climat. Ils sont résolument féministes, de plus en plus intersectionnels et cherchent à enraciner les alternatives dans les territoires urbains comme ruraux face à la perspective d'un effondrement systémique. Mais il leur reste encore à inventer et relancer de nouvelles formes de solidarité internationale dans un monde où les inégalités économiques Nord-Sud, mais plus encore les inégalités d'adaptation au changement climatique ne cessent de s'aggraver.

Programme 9. Énergie et climat

Pour stabiliser le climat et avoir encore une chance d'atteindre l'objectif des 1,5 °C de l'Accord de Paris, des mesures structurelles doivent être prises pour mettre en œuvre des stratégies d'atténuation du dérèglement climatique et d'adaptation à celui-ci qui favorisent la transition vers une société plus économe en énergie et en ressources naturelles et préservent ainsi l'avenir des populations et des écosystèmes.

Les acteurs du programme sont engagés dans la sobriété et l'efficacité énergétiques et les énergies renouvelables, dans la protection et la gestion durable des forêts. Ils interrogent les politiques publiques climatiques, œuvrent à l'instauration d'une justice climatique et créent des alternatives concrètes dans les territoires.

Programme 10. Communication et appui aux acteurs

L'année 2021 est restée marquée par la crise du Covid-19 qui a considérablement entravé les projets et notamment les rencontres. En contrepartie, la prise de conscience des fragilités de nos sociétés, ainsi que la dépendance aux grands opérateurs de l'économie numérique, ont stimulé la réflexion et la recherche de solutions alternatives laissant augurer d'un possible rebond dans les années à venir.

La gestion du patrimoine

Nous avons entamé une évolution progressive de la gestion du patrimoine, en lien avec les gestionnaires, afin de mieux l'accorder avec nos valeurs. Outre le dialogue constructif avec Comgest sur la RSE, nous avons poursuivi la mise en œuvre de nos décisions en matière d'investissement engagé (*Impact Investing*) en recherchant une performance sociale et écologique de nos placements. Cette tendance ne pourra que se renforcer dans l'avenir. Elle constitue également un élément de crédibilité, mais nous nous heurtons toutefois aux limites structurelles des modèles économiques actuels.

La gouvernance interne

La réforme de la gouvernance de la Fondation s'est poursuivie sous l'égide du Commissaire, Maître Roux, désigné par l'Autorité de surveillance. Fin 2021, trois membres du Conseil, atteints par la limite d'âge, se sont retirés : madame Suzanne Humberset et messieurs Christian Mouchet et Henri Poizat. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés. Le Conseil a coopté trois nouvelles membres : Sylvie Bonvin-Sansonens (Suisse-fr), Claudia Genier (Suisse-vd) et Anne-Lorraine Bujon de l'Estang (France). Le Conseil a également désigné un nouveau président en la personne de monsieur Benoît Frund (Suisse-vd), une nouvelle vice-présidente, madame Aurore Merle (France) et un nouveau secrétaire, monsieur Jean Richard (Suisse-vd). Le travail de réforme doit se poursuivre en 2022 avec la refonte des statuts établis il y a quarante ans ; ils doivent être adaptés au nouvel environnement législatif, notamment en matière de redevabilité renforcée des conseils d'administration. Ces évolutions sont poursuivies sans affecter l'activité philanthropique de la FPH.

La Fondation en quelques lignes

Présentation et origine

La FPH est une fondation de droit suisse créée en 1982, dans le canton de Vaud. Les moyens dont elle dispose proviennent des revenus du patrimoine légué par Charles Léopold Mayer (1881-1971). Imprégné de valeurs progressistes et grand admirateur d'Alfred Nobel, il a choisi de mettre sa fortune au service d'actions et de travaux à caractère scientifique et humaniste. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment sur le progrès.

Mission

La Fondation soutient, par ses dons, des mouvements et des organisations de la société civile dans leurs actions de plaidoyer en faveur d'une transition sociale et écologique.

Par son action, la Fondation veut veiller à ce que cette transition s'effectue de manière pacifique et conduise à des modes de fonctionnement de nos sociétés plus participatifs, équitables et durables.

Pourquoi une transition ?

Les crises économiques, sociales et environnementales se multiplient dans toutes les parties du monde. Il ne s'agit pas d'effets collatéraux qu'il suffirait de compenser, mais bien d'un problème structurel de notre modèle de développement. Un changement profond est inévitable. Il est déjà en cours au niveau local : des bonnes pratiques existent et ont fait leurs preuves, d'autres se développent. Mais leur diffusion et leur généralisation rencontrent des blocages institutionnels, économiques, sociaux, culturels et politiques. Lever ces blocages demande temps et persévérance.

Indépendance et long terme

Afin de donner à ses partenaires les meilleures chances d'atteindre leurs objectifs, la Fondation utilise les atouts que lui procure son statut de fondation, l'indépendance et la possibilité d'agir sur le long terme :

- elle soutient des organisations et des actions qui auraient peu de chance de trouver des financements dans le cadre d'appels à projets classiques ;
- elle soutient ses partenaires de manière structurelle et dans la durée.

Mode opératoire

La Fondation a choisi de financer :

- la mise en réseau de porteurs d'alternatives et leur capacité de coordination ;
- la production d'analyses, d'expertise et de propositions en vue du changement d'échelle ;
- la diffusion et le portage des solutions alternatives (partage d'expérience, plaidoyer, campagnes, rencontres, publications, etc.) pour généraliser les bonnes pratiques, proposer des politiques adaptées et provoquer un changement d'échelle.

Elle soutient prioritairement des acteurs dans son espace géoculturel (francophonie européenne, Europe, francophonie internationale). Elle encourage également les bénéficiaires de ses dons à se relier avec leurs homologues dans d'autres espaces géoculturels.

Enfin, elle se donne également comme mission de se relier à d'autres bailleurs qui partagent ses valeurs et son diagnostic et de combiner ses efforts aux leurs, partout dans le monde.

« Nous considérons que l'élimination de la pauvreté, l'abandon des modes de consommation et de production non viables en faveur de modes durables, ainsi que la protection et la gestion des ressources naturelles sur lesquelles repose le développement économique et social sont à la fois les objectifs premiers et les préalables indispensables du développement durable. »

Déclaration finale Rio+20 alinéa 37

Missions

Le progrès de l'Homme, tel que défini par les Lumières européennes, comprenait le progrès de la conscience par le développement de l'humanisme, le progrès social par une meilleure organisation, le progrès des sciences par une meilleure connaissance du monde physique, et le progrès des arts par l'adoption de techniques plus performantes. Ces quatre progrès étaient inséparables dans leur esprit.

L'histoire européenne des XIX^e et XX^e siècles, devenue mondiale du fait de l'impérialisme européen, a malheureusement démontré que le progrès technique et organisationnel sans progrès éthique conduisait à des crimes de masse et au totalitarisme, vérifiant la formule prémonitoire de Rabelais : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Il n'existe pas de progrès réel de l'homme en dehors du cadre humaniste. Ce que le XX^e siècle a eu de meilleur, il le doit aux principes de responsabilité, de solidarité et de coopération qui se sont incarnés dans la Déclaration de Philadelphie adoptée en 1944 par l'Organisation internationale du travail (OIT). Cet esprit de Philadelphie a inspiré la mise en place des organisations internationales nécessaires au gouvernement pacifique de peuples interdépendants. Malheureusement, l'esprit de Philadelphie n'a pu s'épanouir dans le contexte de la guerre froide et il s'est affaibli puis effacé à partir des années 1970, laissant la place aux principes de dérégulation et de compétition.

Or, dès les années 1970, les éléments d'une crise écologique sont clairement identifiés. Le rapport du club de Rome, *The Limits to growth*, élaboré par des chercheurs du MIT, synthétise ces analyses. En 1972, se tient le premier sommet de la Terre, dans le cadre de l'ONU à Stockholm, qui place pour la première fois les questions écologiques au cœur des préoccupations internationales. Mais ces alertes resteront sans lendemain. L'esprit de compétition qui se diffuse rend impossible une collaboration internationale.

Au début des années 1990, tous les éléments d'une crise majeure sont en place et identifiés : faiblesse des institutions internationales, fragilisation de l'écosystème terrestre, affaiblissement du lien social. Les scientifiques et les mouvements civiques regroupés au sein du mouvement altermondialiste n'auront de cesse de le répéter. Ces crises partagent de nombreuses causes communes et notamment notre modèle de développement. À partir du début des années 2000, l'instabilité globale, géopolitique, sociale, économique, climatique, écologique ne cesse de s'accroître.

Le mouvement de la transition

Pour contrer ces menaces, des individus, des collectifs, des municipalités, des entreprises, des Églises, ont entamé une transition en s'appuyant souvent sur des mouvements antérieurs. Transition de leurs valeurs, de leurs modes de vie et de consommation, de leur organisation. Il s'agit entre autres de l'économie sociale, de l'agriculture biologique, des organisations d'accueil militant pour une société inclusive, de juristes pour le climat, de la responsabilité sociale des entreprises, du commerce équitable. Appuyées sur un changement culturel profond, ces bonnes pratiques se diffusent et esquissent les principes d'une société écologique.

Pour autant, leur généralisation ne sera possible que dans un cadre économique et réglementaire favorable. Il faut de bonnes politiques pour généraliser de bonnes pratiques. C'est pourquoi ces mouvements, tout en confortant et améliorant leurs pratiques, en sensibilisant leurs concitoyens, interpellent les gouvernants politiques et économiques pour qu'ils créent les conditions favorables à l'émergence d'une société écologique.

Un soutien structurel apporté aux acteurs de la transition écologique, économique et sociale

La FPH se donne pour mission de contribuer à une transition écologique socialement juste dans un cadre démocratique et pacifique. L'ampleur d'un tel changement demande que ses promoteurs disposent des moyens d'une action à long terme.

C'est pourquoi dans le cadre de budgets triannuels, la Fondation privilégie un appui structurel. Cet appui structurel signifie qu'il n'est pas fléché a priori pour une action précise mais vise au renforcement global des acteurs et de l'ensemble de leur action. La Fondation appuie donc des acteurs et non des actions. L'évaluation des acteurs se fait à moyen terme en considérant le renforcement de leur organisation, de leur coopération avec d'autres acteurs, de leurs analyses et propositions, de leur capacité à les diffuser et in fine de leur influence.

Les organisations soutenues sont généralement des ONG. Elles travaillent cependant étroitement avec la recherche – elles sont parfois composées de chercheurs –, avec les collectivités locales ou avec les administrations. Elles ont en commun d'être toutes porteuses de propositions alternatives.

Les modes d'actions de ces organisations sont très variés : constitution d'une expertise et diffusion dans l'espace public ou dans les milieux professionnels, production d'informations et constitution de labels, campagnes en direction du grand public, plaidoyer auprès des autorités, enquête journalistique, mais également mobilisations, alertes, désobéissance civile et action juridique.

Programme 1. Intégration régionale, paix et coopération

Ce programme, qui représente 11,38 % des dons de la Fondation en 2021, s'articule en trois sous-programmes.

1. Gouvernance et intégration régionale

Les intégrations régionales constituent des échelons essentiels d'une gouvernance mondiale pacifiée. De même, à l'intérieur de chaque pays, les principes de bonne gouvernance (participation, transparence, lutte contre la corruption) sont indispensables pour assurer la légitimité des autorités et la paix civile durable. La Fondation soutient des mouvements civiques qui y contribuent en Amérique du Sud, en Afrique et dans la sous-région méditerranéenne.

– En Amérique du Sud, une action d'abord basée en Colombie :

- Transparencia por Colombia, qui formule une série de recommandations pour lutter contre la corruption en Colombie, et l'Opalc (Sciences-po) qui réalise des travaux de recherche sur la gouvernance, la participation citoyenne et la lutte contre la corruption dans toute l'Amérique du Sud et les Caraïbes.
- Cinep, partenaire historique sur la thématique paix en Colombie, anime des espaces de dialogue entre les civils et les services de la force publique pour assurer un contrôle démocratique adéquat pendant le processus de mise en œuvre des accords de paix en Colombie.

– En Afrique de l'Ouest :

- L'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (Arga), audité en 2019 par le Conseil, est un réseau d'associations et de think-tank civiques à l'échelle de la Cédéao.

Devant l'instabilité de la région et l'absence de réponse du partenaire, la Fondation a fait le choix de renoncer temporairement à son soutien à l'Arga.

- Survie est une organisation qui contribue à dévoiler les réseaux occultes de la Françafrique.

– En Méditerranée :

- FACM : cette fondation espagnole œuvre pour une communauté des peuples de la Méditerranée capable de surmonter les multiples conflits dans la région.

– En Europe :

- Mouvement européen international, qui anime la plateforme Citizens for Europe.
- WeMove Europe est un mouvement ouvert à toutes celles et tous ceux qui militent en faveur d'une Union européenne plus juste.

2. Une politique d'asile et migratoire européenne humaine, responsable et durable

La question des migrations et des réfugiés est étroitement liée à la dimension économique des intégrations régionales et aux inégalités économiques et sociales existantes. Elle constitue aussi l'une des questions centrales des politiques de l'Union européenne. La Fondation appuie des acteurs engagés dans une politique d'asile et migratoire européenne humaine, responsable et durable. Ces politiques sont liées à la construction d'une Union européenne des citoyens, à sa charte des droits fondamentaux et à l'aspiration à la paix et à la prospérité.

– Cimade, association historique de l'accueil des migrants en France. Les partenaires comme la Cimade agissent à l'échelle européenne (action de plaider politique sur les enjeux européens) et la Fondation appuie le pôle Europe de la Cimade.

– Migreurop est un réseau d'associations, de militant·e·s et de chercheur·euse·s réparti·e·s dans 17 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe.

3. Militaires et construction de la paix

Promouvoir l'émergence d'une communauté mondiale pacifiée, c'est reconnaître l'existence actuelle de conflits armés et le retour dangereux des escalades militaires. La Fondation souhaite promouvoir l'éthique des militaires, une culture de paix et un désarmement multilatéral.

– Dialogue entre militaires et société civile

• EuroISME est un réseau européen d'officiers formateurs et d'universitaires qui défendent un modèle européen éthique exigeant pour les troupes en intervention.

– Promouvoir la paix et le désarmement

• Institut pour la paix, initiative de l'AEGES (Association pour les études de la guerre et de la stratégie), souhaite introduire dans l'espace francophone les Peace studies.

Répartition du budget entre les partenaires 850 279,80 CHF 11,38 %

Fondation ACM (Facm)	219 588,00 CHF	25,83 %
Citizens for Europe	114 577,10 CHF	13,48 %
Institut pour la Paix de l'AEGES	109 794,00 CHF	12,91 %
Cimade	109 619,00 CHF	12,89 %
EuroISME	77 433,30 CHF	9,11 %
Fondation nationale des sciences politiques (Opalc)	54 978,50 CHF	6,47 %
Transparencia por Colombia (TPC)	43 982,80 CHF	5,17 %
Cinep Fundacion	32 938,20 CHF	3,87 %
Migreurop	32 938,20 CHF	3,87 %
WeMove Europe SCE mbh	32 439,30 CHF	3,82 %
Association Survie	21 991,40 CHF	2,59 %

Programme 2. Systèmes alimentaires durables territorialisés

Ce programme, qui représente 11,03 % des dons de la Fondation en 2021, s'articule en trois sous-programmes.

1. Maîtrise mutualiste des facteurs de production

Le contrôle par des oligopoles des facteurs de production : eau, terres, semences, techniques, constitue un important point de blocage au développement d'un système agroécologique. La Fondation soutient donc les pratiques alternatives fondées sur des modes de gestion mutualistes et ouverts :

- Terre de liens (TdL) pour la gestion foncière : l'initiative s'appuie sur une dynamique associative et citoyenne d'économie alternative. L'épargne et les dons du public permettent d'acquérir du foncier agricole et de recréer du lien entre paysans et citoyens pour préserver les fermes à travers les générations. Ces lieux sont ensuite proposés en location à des agriculteurs pour des productions favorisant la biodiversité et le respect des sols.
- Copagen-CGLTE (Afrique de l'Ouest) : ce partenariat tripartite s'est mis en place mi-2019 et réunit la Copagen (sur le plaidoyer national et régional) et la CGLTE, Convergence globale des luttes pour la terre et l'eau (sur la mise en réseau des communautés concernées et la diffusion du plaidoyer sur le terrain) en lien avec et sur les conseils d'autres bailleurs francophones (CCFD, Pain pour le prochain, InterPares).
- Améliorer la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles (aGter) : think-tank regroupant des personnalités qualifiées, qui travaille principalement sur l'accapement des terres.
- Le Réseau semences paysannes, pour les semences : il a pour objet de créer et d'animer un réseau de savoirs et de savoir-faire ayant pour but de favoriser, développer et promouvoir la gestion dynamique de la biodiversité cultivée dans les fermes et les jardins, la conservation, la sélection et la multiplication de semences et plants issus de variétés adaptées à un terroir ou à des modes de production agroécologiques.

2. L'expertise et le plaidoyer sur les politiques agricoles

En politique, il existe une préférence pour le connu. Le changement de système effraie généralement les décideurs qui le perçoivent comme un saut dans l'inconnu et qui sont souvent plus sensibles aux intérêts en place qu'aux revendications d'acteurs en devenir et donc par définition encore faibles économiquement et politiquement. La Fondation soutient donc l'émergence d'une expertise sur les nouveaux modèles et la montée en compétence des acteurs ainsi que la constitution de plateformes en vue d'infléchir les décisions politiques.

– Des think-tank pour muscler les argumentaires :

- Iddri : L'Institut du développement durable et des relations internationales reconnu d'utilité publique, est un institut de recherche sur les politiques dont l'objectif est d'élaborer et de partager des clés d'analyse et de compréhension des enjeux stratégiques du développement durable dans une perspective mondiale.
- Solagro : propose une démarche singulière au sein de laquelle accompagnement de réalisations, prospective, formation et recherche et développement s'alimentent et s'enrichissent mutuellement. Ce bureau d'études engagé modélise des politiques agricoles alternatives.
- Ipes Food, le Panel international d'experts sur les systèmes alimentaires durables (Ipes-Food), fondé en 2014, est conduit par Olivier de Schutter, ancien rapporteur des Nations unies au droit à l'alimentation et qui joue un rôle essentiel dans le lien entre expertise et plaidoyer au niveau européen. Associant le savoir de plusieurs disciplines scientifiques avec l'expérience de la société civile et des mouvements sociaux, Ipes-Food produit des analyses indépendantes et rigoureuses sur les réformes nécessaires à la construction de systèmes alimentaires durables.
- Arc2020 : site d'information essentiel sur les tenants et les aboutissants des négociations

européennes touchant les secteurs alimentaire, agricole et rural, d'autant plus utilisé par les acteurs que le processus décisionnel devient opaque.

– Des plateformes d'organisations menant un plaidoyer pour la réforme des politiques publiques :

- Good Food Good Farming (GFGF) : plateforme européenne de la société civile alternative pour une autre PAC. Initiative commune entre plusieurs associations et ONG : Friends of the Earth Europe, Slow Food, Via Campesina, Bird Life, Meine Landwirtschaft, Pour une autre PAC et d'autres.

- Pour une autre PAC : plateforme française inter-organisations constituant un espace commun de réflexion et d'action, en vue de la refonte de la politique agricole commune (PAC).

- IFOAM : fondée en 1972 en France, IFOAM Organics International est la seule organisation internationale qui chapeaute le monde de l'agriculture biologique, réunissant un large éventail d'acteurs.

– Des organisations paysannes :

- Uniterre : organisation paysanne de quelque 1000 membres dont 700 à 800 familles paysannes. Fondée en 1951, Uniterre cherche à développer un vaste mouvement paysan et citoyen autour des questions agricoles et alimentaires en défendant une agriculture paysanne rémunératrice, diversifiée et proche de la population et le concept de souveraineté alimentaire.

- Via Campesina : mouvement international qui défend l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire comme moyen pour promouvoir la justice sociale et la dignité. La Via Campesina représente plus de 200 millions de paysannes et de paysans, de petits et de moyens producteurs, de sans-terre, de femmes et de jeunes du monde rural, d'indigènes, de migrants et de travailleurs agricoles.

– Un projet de formation pour les cadres « néopaysans » :

Philippe Desbrosses, acteur historique du développement de l'agriculture biologique en France, a développé depuis trois décennies des formations et souhaite faire évoluer sa ferme de Millançay en « université des nouveaux paysans » dans la perspective de son retrait et de la création d'une fondation à laquelle serait remis le domaine.

3. Consom'acteurs et collectivités locales

Face à l'hégémonie des acteurs des filières au détriment des acteurs du territoire, des organisations civiques et des collectivités locales œuvrent pour une reterritorialisation de l'agriculture dans une perspective de subsidiarité économique visant à produire localement avant d'importer.

- En matière de consommation engagée, le réseau des Amap en France, qui regroupe les associations producteurs/consommateurs, et l'association faîtière internationale Urgenci.

- Dans le domaine de l'évolution de la commande des villes, la plateforme internationale Eating City, centre de référence sur la réflexion autour des politiques alimentaires et sur la nécessité de redonner une place centrale au travail de l'Homme.

- Alliance Slow Food des cuisiniers et Université des sciences et pratiques gastronomiques (USPG) : la gastronomie et la restauration ont des impacts très importants mais toujours sous-estimés sur de nombreux secteurs de notre société. L'Alliance est une communauté de cuisiniers créée en février 2016 en lien avec le mouvement international Slow Food.

- Les Pieds dans le plat : composé de cuisiniers et de diététiciens, le collectif Les Pieds dans le plat s'inscrit dans une démarche de promotion d'une alimentation saine et accessible à toutes et à tous. Depuis plus de 10 ans, ils interviennent dans toute la France en tant qu'experts techniques pour accompagner la mise en place de projets alimentaires durables.

Répartition du budget entre les partenaires

824 085,23 CHF 11,03 %

Terre de liens	150 456,60 CHF	18,26 %
Réseau Semences paysannes	120 773,40 CHF	14,66 %
Urgenci	76 969,90 CHF	9,34 %
aGter	75 228,30 CHF	9,13 %
Arc2020	43 847,60 CHF	5,32 %
Association Risteco	32 885,70 CHF	3,99 %
Collectif Les Pieds dans le plat (CPP)	29 597,13 CHF	3,59 %
Cmat	27 489,25 CHF	3,34 %
Copagen	27 489,25 CHF	3,34 %
DNR Umwelt und Entwicklung	27 448,50 CHF	3,33 %
Association Lurbide	27 404,75 CHF	3,33 %
European Coordination Via Campesina asbl	27 404,75 CHF	3,33 %
Alliance des cuisiniers France	26 867,25 CHF	3,26 %
Université des sciences et des pratiques gastronomiques (USPG)	26 867,25 CHF	3,26 %
Ipes Food	21 923,80 CHF	2,66 %
Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri)	21 493,80 CHF	2,61 %
Solagro	21 493,80 CHF	2,61 %
Pour une autre PAC	16 469,10 CHF	2,00 %
IFOAM Organics International	10 995,70 CHF	1,33 %
Uniterre	10 979,40 CHF	1,33 %

Programme 3. Territoire et biorégionalisme

Ce programme représente 8,66 % des dons de la Fondation et s'articule autour de quatre axes.

1. Politiques territoriales de la transition

Les collectivités locales constituent des espaces pour passer des bonnes pratiques aux bonnes politiques publiques de la transition. Trois types d'acteurs interagissent : les collectivités territoriales (élus locaux/agents territoriaux), les collectifs de citoyens organisés à l'échelle locale et les organisations qui les mettent en réseau aux niveaux régional ou national. La Fondation encourage la convergence de ces acteurs pour construire avec l'aide de la recherche un corpus et une communauté de la transition territoriale. Au-delà du terreau francophone de la Fondation, l'échelle européenne reste un horizon indispensable pour repérer les meilleures pratiques des villes en transition, les comparer et essayer de les transposer dans des contextes institutionnels différents.

- Citégo est un think-and-do-tank qui accompagne la transition des territoires en confrontant les expériences issues de différents réseaux et en décloisonnant les pratiques professionnelles.
- Transiscope (via le CRID) : né en 2015 au moment de la COP 21 de Paris, le projet Transiscope propose un outil commun qui exploite les bases de données recensant les lieux et groupes engagés dans la transition.

2. Territoires ruraux, péri-urbains et alterterritoires

La ruralité doit sortir d'une subordination autant culturelle qu'économique aux pôles urbains et affirmer sa spécificité dans le cadre de la transition territoriale si elle veut proposer une voie et une voix rurales spécifiques.

- Centre d'écodéveloppement de Villarceaux : il anime à Villarceaux, territoire rural propriété de la Fondation, un pôle de réflexion et d'information sur la contribution de l'agriculture et des espaces ruraux à la transition écologique.
- Un appui aux « alter-territoires ». Dans la suite de l'appui apporté à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, la Fondation souhaite, en partenariat avec des réseaux d'acteurs (CLER, Terre de liens, Oasis 21, La Base), apporter un appui ciblé aux alterterritoires : territoires en transition les plus significatifs.
- Forum Synergie : organisation qui travaille à structurer les mouvements ruralistes au niveau européen et porte un plaidoyer au niveau des institutions.

3. Mobilité

Les transports représentent presque un tiers de la consommation d'énergie mondiale et environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial. Or, le domaine des transports est le parent pauvre de la transition énergétique. Alors que dans toute une série de domaines, les économies d'énergies se traduisent par des baisses de consommation, les transports restent très orientés vers les énergies fossiles et caractérisés par la croissance de la consommation. Outre la question de la nécessaire réduction des déplacements, une transition équitable impliquera aussi un partage de la mobilité. C'est un point aveugle notamment pour les classes aisées qui pratiquent une hypermobilité et qui peinent à résoudre la contradiction entre responsabilité et goût du voyage. Pour les classes laborieuses, contraintes à des déplacements domicile-travail toujours plus importants, c'est un point économiquement crucial. Pour les personnes et les groupes sociaux exclus de l'emploi formel (migrants, sans-abris, victimes de racisme...), l'accès aux transports est un enjeu de droits fondamentaux, car pouvant aboutir, de facto, à leur exclusion des centres urbains et autres espaces d'exercice de la citoyenneté.

Sur ce thème, la Fondation reste en phase exploratoire ; plusieurs organisations ont été contactées en 2021 et seront soutenues en 2022.

4. Droit à la ville et construction sociale de l'habitat

La métropolisation couplée à un recul des politiques sociales de l'habitat a conduit à une profonde crise du logement comme au sentiment de dépossession des habitants de la gestion de leurs quartiers. La Fondation souhaite soutenir les deux réponses que sont la construction sociale de l'habitat et l'affirmation d'un droit effectif à la ville.

- Parmi les acteurs de la construction sociale de l'habitat, la Fondation soutient :

- UrbaMonde : association de professionnels et d'universitaires en lien avec les grands réseaux (HIC, Slum Dwellers International...) qui anime la plateforme internationale « Production sociale de l'habitat » et co-organise avec les réseaux un prix annuel visant à populariser la notion de production sociale de l'habitat.

- Habitat Participatif France : fédération des initiatives d'habitat participatif. Outre l'accompagnement technique de ses membres, HPF est interlocuteur du gouvernement et de la caisse des dépôts et mène un plaidoyer en faveur de l'habitat participatif. HPF est en lien avec ses homologues en Belgique, Allemagne, Italie et Espagne.

- Habitat et participation : association belge professionnelle d'accompagnement des projets de participation en matière d'habitat. Elle gère le site Mappemonde de l'habitat effectuant en lien avec les acteurs la capitalisation des actions participatives en matière d'habitat et d'urbanisme.

- Parmi les acteurs du droit à la ville, la Fondation soutient :

- Planning / Aitec : dont le partenariat vise à développer un plaidoyer national sur le droit à la ville.

Répartition du budget entre les partenaires 647 066,56 CHF 8,66 %

Centre écodéveloppement de Villarceaux (CEV)	216 228,00 CHF	33,42 %
La Fabrique des transitions	87 965,60 CHF	13,59 %
Association Citégo	87 965,60 CHF	13,59 %
UrbaMonde	65 771,40 CHF	10,16 %
Habitat et participation	43 982,80 CHF	6,80 %
Habitat participatif France	43 917,60 CHF	6,79 %
Forum Synergies	32 439,30 CHF	5,01 %
Aitec	23 436,23 CHF	3,62 %
Next Planning	23 436,23 CHF	3,62 %
Association de soutien à Transiscope	21 923,80 CHF	3,39 %

Programme 4. Économie écologique

Ce programme représente 15,74 % des dons de la Fondation et s'articule autour de trois axes.

1. Réformer la pensée socio-économique – approches macroéconomiques

La critique théorique du système capitaliste et de sa phase néolibérale est ancienne, abondante et plurielle, de Marx à Piketty en passant par les précurseurs de la décroissance (Thoreau, Illich, Elull...). Cependant il n'existe pas à l'heure actuelle de théorie macroéconomique aboutie d'une gouvernance écologique et sociale.

- L'Institut Veblen est l'acteur pivot de l'action de la Fondation. Sa vocation est de « participer à la réforme de la pensée économique en assurant la promotion des principes d'une économie sociale et écologique adaptée aux enjeux du développement durable » avec trois axes principaux de travail : renouveler la pensée économique, encourager des politiques publiques qui soutiennent réellement la transition écologique, intégrer des savoirs techniques venant des secteurs concernés.

- Friends of the Earth Europe : les Amis de la Terre Europe (FoEE) constituent le plus grand réseau environnemental en Europe.

- Finance Watch : sa mission consiste à renforcer la voix de la société et de la faire peser dans les réformes du système financier. Cela implique notamment de sensibiliser aux conséquences des pratiques du secteur bancaire en matière de crédit et de création monétaire, de réduire le niveau global de financiarisation de la société et de construire un système financier axé sur l'investissement durable.

- Alternatives économiques : magazine mensuel traitant des questions économiques et sociales, qui a pour objectif de présenter et diffuser à la fois des théories critiques de la pensée économique dominante et des analyses critiques de l'actualité économique.

- Bürgerbewegung Finanzwende e.V. (Mouvement citoyen pour la transition écologique dans la finance) : il a été créé en juillet 2018 dans le but de former un contrepoids citoyen au lobby financier.

- Exploring Economics - PEPS-Économie : mouvement de jeunes économistes/étudiants engagés dans la défense du pluralisme dans l'enseignement de l'économie.

- Mouvement international pour la décroissance : il a pour objectif de rompre avec les discours de croissance et de consumérisme, de réactiver la réflexion autour de projets alternatifs pour un après-développement, de promouvoir la réflexion autour des valeurs d'autonomie, de démocratie, de justice, de solidarité, de liberté et d'égalité, et de développer un cadre théorique et interprétatif pour les mouvements de la transition écologique.

2. ESS, monnaies locales, communs, ressources – approches microéconomiques

– L'Économie sociale et solidaire (ESS) plonge ses racines au XIX^e siècle dans la critique sociale du capitalisme. C'est en terme de réalité économique le mouvement le plus puissant et le plus structuré même s'il est traversé par de nombreux courants et pas mal de contradictions.

- Après-VD : La Chambre de l'économie sociale et solidaire vaudoise s'engage pour soutenir et développer une économie à visage humain et respectueuse de l'environnement dans le canton de Vaud. En conséquence, elle se concentre sur le développement d'activités et de services visant à promouvoir l'ESS et ses membres.

- Mouvement pour l'économie solidaire (MES) : créée en 2002, l'association est issue d'une continuité de regroupements d'acteurs qui inscrivent leurs actions dans une démarche économique alternative et solidaire. Promoteurs d'une citoyenneté économique, ils revendiquent leur volonté de concevoir l'économie comme un moyen au service d'un projet de société fondé sur des valeurs de solidarité, de partage et de réciprocité.

- Ripess-Europe : regroupe les organisations européennes régionales, interrégionales, nationales ou sectorielles de l'économie sociale et solidaire. Il s'inscrit comme partie prenante du mouvement social. Ses objectifs sont de rendre visibles les réseaux, les acteurs et les expériences de l'économie solidaire, de partager les expériences et des bonnes pratiques, de développer une intelligence collective et de construire une voix commune.

- Ripess-International : réseau mondial de réseaux continentaux engagés dans la promotion de l'économie sociale et solidaire.

– De nombreuses expériences locales et régionales de monnaies complémentaires témoignent aujourd'hui de la vivacité de l'innovation sociale et économique dans une approche de proximité. L'enjeu est de faire de ces différents éléments le socle d'une stratégie de développement réussie au niveau national, afin de créer en Europe un exemple de dynamique collective de développement de monnaies locales citoyennes.

- Mouvement SOL, Institut des monnaies locales et Lokavaluto : ces trois acteurs ont engagé une démarche commune vis-à-vis de la Fondation qui, en soutenant ces trois acteurs dans le cadre d'une convention commune, espère un impact cohérent sur quatre enjeux prioritaires pour les monnaies locales et complémentaires : consolidation du réseau (fédération), plaidoyer politique, formation technique, infrastructures technologiques.

– Les communs proposent une conception mutualiste de la gestion de ressources de production essentielles, qu'elle soit naturelle (comme la terre ou l'eau), semi-naturelle (comme la biodiversité) ou culturelle (arts, numérique).

- Remix the commons : think-tank français contribuant à la promotion des communs au niveau national et européen à travers sa participation à l'assemblée européenne des communs.

– Économiser les ressources naturelles est devenu un enjeu majeur. L'idée d'économie circulaire a été promue avec trois niveaux : réutiliser, réparer, recycler. Le recyclage de matériaux qui était le mode dominant montre de sérieuses limites. Le recyclage est limité, son coût énergétique élevé. Ce qui amène de plus en plus les acteurs à mettre l'accent sur la réutilisation et la réparation.

- Réseau national des ressourceries et le Refer : la crise sanitaire a mis en lumière le besoin urgent d'appuyer la transition écologique et sociale. Ces principes sont défendus par les associations du réemploi solidaire depuis plus d'un demi-siècle. Elles luttent contre la surproduction de déchets et offrent une alternative pour une consommation responsable tout en œuvrant pour les plus précaires.

- Réseau Compost citoyen (RCC) : association créée en 2009 représentant la filière de prévention/gestion de proximité des biodéchets au niveau national.

- Zéro Waste : association citoyenne fondée en 1997 qui milite pour la réduction des déchets et une meilleure gestion des ressources.

3. Travailler et consommer autrement

– Le niveau de consommation actuel des pays occidentaux épuise les ressources de la planète tout en privant les pays moins fortunés et les générations futures de ce dont elles auraient besoin pour vivre. Cela a des conséquences sur l'environnement et la nature, mais aussi sur la santé, sur la cohésion sociale et la culture. En résumé, il s'agit de : 1. mieux et moins produire ; 2. mieux consommer (acheter moins et local, ne pas gaspiller, utiliser plus longtemps) ; 3. mieux jeter (recycler, réutiliser, réparer).

- Halte à l'obsolescence programmée (HOP) : née en 2015, HOP est une association engagée contre le prêt-à-jeter qui agit en faveur de la durabilité et de la réparabilité.

– Une redéfinition profonde du travail et du revenu est en cours, notamment en lien avec les réflexions sur l'égalité salariale femmes-hommes, le revenu de base, le revenu de transition écologique, la définition d'un travail décent et de bonnes conditions de travail, le salaire minimal ou vital, la défense des droits des travailleurs (à l'heure de l'ubérisation), la robotisation du travail, la critique des « bullshit jobs », la flexibilisation (24h/24, 7j/7), l'accès au marché du travail des populations fragilisées, la valorisation des métiers du *care*, la transition sociale et écologique.

- Mouvement français pour le revenu de base : né en mars 2013 à l'occasion de l'initiative citoyenne européenne, le MFRB s'est donné pour mission de promouvoir le revenu universel dans le débat public, jusqu'à son instauration.

- ATD Quart Monde : ce réseau international de lutte contre la pauvreté part du constat que « les plus pauvres sont les moins responsables de la dégradation de l'environnement et du changement climatique, mais sont les plus affectés par leur violence ». ATD Quart Monde est par ailleurs impliqué dans le projet de territoires zéro chômeurs qui lie emploi et activités territorialisées.

• Ceras : soutien ponctuel sur l'organisation d'une conférence à l'Unesco sur l'avenir du travail dans la transition.

La Fondation mène en outre un travail de prospective sur le partage du travail et du revenu et l'articulation avec les mutations nécessaires de l'action syndicale.

Répartition du budget entre les partenaires 1 176 702,9 CHF 15,74 %

Institu Veblen	252 901,10 CHF	21,49 %
Ripess Europe	120 952,70 CHF	10,28 %
Ripess Intercontinental	93 254,40 CHF	7,93 %
Remix The Commons	87 965,60 CHF	7,48 %
Réseau national des Ressourceries (RnR)	54 978,50 CHF	4,67 %
Alternatives économiques	54 809,50 CHF	4,66 %
Bihar Institut des monnaies locales	49 407,30 CHF	4,20 %
Réseau Compost citoyen	43 982,80 CHF	3,74 %
ATD Quart Monde	43 982,80 CHF	3,74 %
Friends of the Earth Europe	43 917,60 CHF	3,73 %
Zero Waste France	43 917,60 CHF	3,73 %
Finanzwende Recherche gGmbH	39 941,30 CHF	3,39 %
Mouvement Sol	38 427,90 CHF	3,27 %
Finance Watch	32 987,10 CHF	2,80 %
Forderverein Wachstumswende e.V.	32 938,20 CHF	2,80 %
Mouvement pour l'économie solidaire (MES)	32 938,20 CHF	2,80 %
Halte à l'obsolescence programmée (HOP)	32 938,20 CHF	2,80 %
Ceras	21 923,80 CHF	1,86 %
Mouvement français pour un revenu de base (MFRB)	16 442,85 CHF	1,40 %
Chambre de l'économie sociale et solidaire Apres-Vaud	16 120,35 CHF	1,37 %
Peps économie	10 995,70 CHF	0,93 %
Lokavaluto	10 979,40 CHF	0,93 %

Programme 5. Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech

Ce programme représente 7,17 % des dons de la Fondation et s'articule autour de trois axes.

1. La démocratie technique et la maîtrise sociale des innovations techniques

La Fondation soutient depuis des années la veille citoyenne sur les technologies : a) sur les biotechnologies qui touchent à l'ensemble complexe de la biodiversité, de l'agriculture, de l'alimentation et du territoire ; b) sur les nanotechnologies qui sont considérées comme un très important marché à investir et qui concernent de nombreux secteurs (militaire, médecine, alimentation, textiles, cosmétique, etc.) ; c) sur le nucléaire dont la question de la sécurité, fortement relancée depuis l'accident de Fukushima, est devenue de plus en plus aiguë au fur et à mesure que les centrales vieillissent.

- Inf'OGM : a pour objectif de synthétiser, vérifier, clarifier, contextualiser, traduire en français et diffuser toute l'actualité pertinente liée aux OGM.

- StopOGM - Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique.

- Avicenn : propose une veille d'information citoyenne, pluraliste, ouverte aux personnes de la société civile concernées par l'essor des nanosciences et nanotechnologies.

- Nuclear Transparency Watch : il s'agit de prévenir et d'anticiper afin de réduire la probabilité d'un accident nucléaire majeur en Europe.

2. La responsabilité des chercheurs et des ingénieurs

La prédominance du modèle technicien érigé comme universel engendre des inégalités sociales et environnementales à l'intérieur des pays et au niveau international. Au sein de ce modèle, les chercheurs et les ingénieurs, concepteurs maîtres d'œuvre de la technique ont une responsabilité particulière. Il s'agit d'orienter cette responsabilité vers l'intérêt général.

- Association Sciences citoyennes : a notamment pour objectif de réunir des chercheurs scientifiques critiques et des « profanes » engagés dans des luttes sociales, médicales, environnementales, agricoles, climatiques souvent en lien avec la techno-science dominante et l'expertise officielle ; appuie la constitution d'un tiers-secteur scientifique ; soutient la stimulation de la liberté d'expression et de débat dans la communauté scientifique ; promeut l'élaboration démocratique des choix scientifiques et techniques, soutient des lanceurs d'alerte et le principe de précaution.

- Critical Scientists Switzerland (CSS) : promeut le principe de précaution et un discours critique et contradictoire dans le débat scientifique ; souhaite établir un contre-pouvoir scientifique et donner une voix aux lanceurs d'alerte ; questionne le modèle de pensée dominant qui propose une vision purement technique du progrès et le processus de validation du processus d'innovation technologique comme moteur de la croissance économique.

- ENSSER – réseau européen des chercheurs pour la responsabilité sociale et environnementale : a pour but de soutenir et de protéger une recherche scientifique critique et indépendante.

- Sciences Critiques : associe penseurs, journalistes et citoyens pour décrypter les controverses scientifiques contemporaines et, plus généralement, pour éclairer la compréhension du « monde des sciences ».

- Ingénieurs sans frontières : ISF est une fédération composée d'une trentaine d'associations dont une vingtaine de groupes locaux implantés dans 60 écoles d'ingénieurs françaises. ISF anime aussi des groupes thématiques d'ingénieurs en activité. Le réseau questionne et rappelle la responsabilité sociale et citoyenne de l'ingénieur.

3. Les approches low-tech / techniques écologiques

Les préoccupations sociales et écologiques ont conduit à la promotion du concept de low-tech ou basse technologie. Par opposition aux high-tech, il s'agit d'un ensemble de techniques qui cherchent à être simples,

bien pensées, bien dimensionnées et réparables, peu gourmandes en énergie, de fabrication plus locale, plus proche de l'artisanat que de la production industrielle et favorisant l'emploi local.

- Atelier paysan : plateforme francophone des technologies agricoles appropriées à l'agroécologie paysanne.

Répartition du budget entre les partenaires 535 627,00 CHF 7,17 %

Inf'OGM	109 794,00 CHF	20,50 %
Sciences citoyennes	107 469,00 CHF	20,06 %
Ingénieurs sans frontières	54 978,50 CHF	10,26 %
Nuclear Transparency Watch	54 734,00 CHF	10,22 %
Ensser	54 809,50 CHF	10,23 %
ASGG - Stop OGM	32 987,10 CHF	6,16 %
L'Atelier paysan	32 987,10 CHF	6,16 %
Avicenn	32 938,20 CHF	6,15 %
Critical Scientists Switzerland	32 938,20 CHF	6,15 %
Sciences critiques	21 991,40 CHF	4,11 %

Programme 6 : Régulation des entreprises transnationales et filières durables

Ce programme représente 10,18 % des dons de la Fondation et s'articule autour de trois axes.

1. La lutte contre l'impunité des multinationales

Des organisations combattent les nouvelles formes d'impunité liées à la mondialisation des échanges économiques et financiers et cherchent à défendre les communautés victimes de crimes économiques. Leur objectif consiste à responsabiliser les acteurs économiques et notamment les maisons mères et les entreprises donneuses d'ordres des multinationales qui violent les droits humains et provoquent des dommages environnementaux. Les organisations de la société civile maîtrisent de mieux en mieux les outils de *soft law* et de *hard law*, elles savent les combiner pour initier des recours, organiser des campagnes.

- Sherpa : sa mission consiste à combattre les nouvelles formes d'impunité liées à la mondialisation des échanges économiques et financiers et de défendre les communautés victimes de crimes économiques.
- Les Amis de la Terre France : réseau dont la priorité consiste à protéger l'environnement, le climat et défendre les droits humains.
- Action Aid Peoples solidaires : cette association a pour priorités la dignité au travail, l'encadrement des pratiques des entreprises multinationales pour qu'elles assument leur responsabilité sociale et sociétale et cessent de violer les droits humains, la souveraineté alimentaire et le développement, les droits des femmes.
- Oxfam France : elle a pour objet de développer et soutenir des activités de lutte contre les inégalités et pour la justice fiscale.

2. Reporting, lobbying, analyse des coûts sociétaux

L'enjeu de l'expertise et de l'information concernant les entreprises est fondamental, que ce soit sur les questions de reporting, de réalité des coûts sociétaux, de communication commerciale de l'entreprise. Face aux multinationales, les batailles de l'information sont tout aussi importantes que celles visant à les soumettre à des régulations contraignantes ou à la sanction des juges.

- Corporate Europe Observatory (CEO) : cette association de recherche et de plaidoyer documente et conteste l'influence disproportionnée des entreprises privées et de leurs lobbyistes sur les processus décisionnels de l'Union européenne. Elle joue un rôle de prescripteur (pour les médias) sur ces thèmes. Groupe de chercheurs.
- Observatoire des multinationales/Altermédias : l'Observatoire est porté et créé par Altermédias, une association de journalistes et d'experts qui porte également le journal *Basta*. Principale action : veille sur les multinationales, information et animation d'un réseau européen des observatoires des multinationales (avec CEO et d'autres) : le réseau ENCO (European Network of Corporate Observatory) CEO.
- Le Bureau d'analyse sociétale et d'information citoyenne (Basic) : coopérative SCIC, chercheurs et experts, partie recherche et développement, sensibilisation, création d'observatoires des filières et partie bureau d'études sur les coûts sociétaux, chaînes de valeurs, etc.
- Frank Bold : organisation de juristes et d'experts qui travaillent sur la régulation des multinationales et la transparence des entreprises dans une perspective de transition. L'organisation mène des travaux de recherche et de plaidoyer au niveau européen. Elle a créé et anime l'Alliance pour la transparence des entreprises. Elle est aussi membre de la coalition European Corporation for Corporate Justice (ECCJ).
- Résistance à l'agression publicitaire : l'association a pour objet principal de lutter contre les effets négatifs, directs et indirects, des activités publicitaires sur l'environnement et les citoyens. Elle mène des actions de mobilisation et des campagnes de plaidoyer et de sensibilisation sur la régulation de la publicité et des écrans.
- Le réseau SPIM/CODE : le Système publicitaire et information des multinationales est porté par les Amis de la Terre, le Rap et Communication sans frontières. Il a permis la création d'un collectif composé par le Rap, Les Amis de la Terre, Hop, Zero Waste France, Institut Veblen, Foodwatch pour mener un travail commun sur la communication commerciale des entreprises (rapport Big Corpo).

3. Étendre le commerce équitable à l'ensemble des filières

Pour construire des alternatives économiques, il faut repenser un écosystème commercial mondial qui ne soit pas déterminé et limité par la primauté du bénéfice des actionnaires sur toutes les autres formes de valeurs sociales et environnementales. Il faut aussi renforcer les structures démocratiques qui permettent de faire progresser les droits de l'Homme, du travail et de l'environnement, y compris les services de base universels.

- ReAct (Réseau pour l'action collective transnationale) : ce réseau cherche à décloisonner les luttes syndicales à toutes les échelles en favorisant les convergences avec les mouvements sociaux/citoyens, les chercheurs, les ONG et acteurs associatifs dans le but de transformer durablement notre système productif.

- AchAct-Clean Clothes Campaign (CCC) : cette campagne internationale est dédiée à l'amélioration des conditions de travail et à l'autonomisation des travailleurs dans les industries mondiales de l'habillement et du vêtement et de la chaussure de sport.

- Collectif Repenser les filières : ce collectif réunit les acteurs de la société civile experts des questions relatives à la chaîne de valeur et de l'autonomisation des travailleurs et des communautés locales face aux intérêts économiques de la mondialisation. Le collectif cherche à mieux comprendre les problèmes systémiques qui permettent aux entreprises d'agir en toute impunité et d'enfreindre les lois nationales et les normes internationales protégeant les droits de l'Homme, le droit du travail et l'environnement.

- Fair Trade Advocacy Office (FTAO) : la FTAO est un think-tank né d'une initiative conjointe de Fairtrade International, de l'Organisation mondiale du commerce équitable et de l'Organisation mondiale du commerce équitable en Europe. La FTAO regroupe les deux plus grands réseaux de commerce équitable, fédérant ainsi les acteurs du commerce équitable autour d'un agenda de plaidoyer commun : sur les politiques de l'UE et la contribution de l'UE aux politiques mondiales.

- Commerce équitable France : ce collectif réunit depuis vingt ans les principaux acteurs français du commerce équitable. Il a pour objectif de promouvoir le commerce équitable en France et à l'international pour accompagner les transitions écologiques et sociales des modes de production et de consommation.

- Banana Link : partenaire historique, Banana Link est une coopérative à but non lucratif (loi britannique), fondée en janvier 1996 et basée à Norwich (UK). Banana Link mène campagne pour une production et un commerce justes et équitables de bananes et d'ananas fondés sur la durabilité environnementale, sociale et économique.

- SystExt (Systèmes extractifs et environnements) : cette association se concentre sur l'industrie minière et ses impacts humains, sanitaires, sociaux et environnementaux.

Répartition du budget entre les partenaires 760 536,31 CHF 10,18 %

Banana Link	83 681,13 CHF	11 %
Fair Trade Advocacy Office (FTAO)	78 130,34 CHF	10,27 %
Les Amis de la Terre	65 974,20 CHF	8,67 %
Sherpa	65 876,40 CHF	8,66 %
ReAct	56 276,54 CHF	7,40 %
ActionAid France / Peuples solidaires	43 982,80 CHF	5,78 %
Alter médias	43 982,80 CHF	5,78 %
AchAct	43 982,80 CHF	5,78 %
SystExt	43 982,80 CHF	5,78 %
Corporate Europe Observatory (CEO)	43 847,60 CHF	5,77 %
Communication et démocratie (Code)	43 245,60 CHF	5,69 %
Résistance à l'agression publicitaire (RAP)	32 987,10 CHF	4,34 %
Oxfam France	32 938,20 CHF	4,33 %
Bureau Satori - Le Basic	32 938,20 CHF	4,33 %
Commerce équitable France	32 240,70 CHF	4,24 %
Frank Bold	16 469,10 CHF	2,17 %

Programme 7 : Démocratie et État de droit

Ce programme représente 10,18 % des dons de la Fondation et s'articule autour de cinq axes.

1. Renforcement de la société civile, libertés publiques et contre-pouvoirs citoyens

Des associations et collectifs documentent les atteintes subies par la société civile, alertent sur la situation du monde associatif et mènent un plaidoyer actif pour les libertés associatives et contre la réduction des associations à des dimensions économiques ou de services para-publics. Ils défendent la contribution des associations à la définition de l'intérêt général et à la construction d'une société solidaire, durable et participative.

- Le Collectif des associations citoyennes (CAC) assure la veille, l'alerte et le soutien mutuel pour les associations citoyennes. C'est aussi un lieu de débat et de réflexion commune. Il lutte contre la réduction des associations à leur seule dimension économique et défend la contribution des associations à l'intérêt général et à la construction d'une société solidaire, durable et participative.

- VoxPublic est une association française créée en 2016 qui a pour but de soutenir et d'accompagner les initiatives citoyennes lorsque celles-ci visent à influencer les politiques publiques pour réduire les injustices sociales, les discriminations et les pratiques de corruption.

- La Quadrature du Net promeut et défend les libertés fondamentales dans l'environnement numérique. L'association lutte contre la censure et la surveillance, que celles-ci viennent des États ou des entreprises privées. Elle questionne la façon dont le numérique et la société s'influencent mutuellement.

2. Information pour la démocratie

Point de démocratie sans une information de qualité et des médias indépendants du pouvoir politique et économique. Face au déficit démocratique, à la montée des populismes et aux enjeux de transition écologique et sociale, les journalistes, les médias et les maisons d'édition jouent un rôle fondamental pour qu'existent une bibliodiversité essentielle, un journalisme d'investigation indépendant, une information de qualité pour offrir à chacun des outils pour sa propre émancipation intellectuelle, redonner aux citoyens des leviers pour être acteurs du changement social et contribuer ainsi à la vitalité de la démocratie et de l'engagement social.

- L'Alliance internationale des éditeurs indépendants (AIEI) : ce réseau international de 750 maisons d'édition présentes dans 55 pays dans le monde œuvre en faveur de la bibliodiversité.

- L'association la Maison des médias libres est en cours de création en vue de mettre en place la Maison des médias libres et de mutualiser et coordonner les projets collectifs entre médias indépendants en France. Le comité de pilotage est composé des médias suivants : *Basta/Altermédias*, *Alternatives économiques*, *Mediapart*, *Politis*.

- Arena for Journalism in Europe : cette organisation vise à développer la recherche sur le journalisme d'investigation, à favoriser les collaborations entre médias et journalistes d'investigation en Europe et est un lieu d'incubation de projets collectifs.

3. Nouvelles formes d'action : actions juridiques, désobéissance civile et non-violence

Les organisations de la société civile utilisent divers modes d'action pour faire face à ce rétrécissement de l'espace public. De l'action juridique à la désobéissance civile ou autres formes d'actions non-violentes, les organisations sont ces « forces imaginantes du droit » dont parle Mireille Delmas-Marty.

- Amicus Curiae : cette association de droit belge AISBL se consacre à un travail d'information, d'étude et d'analyse sur la mondialisation du droit. L'association développe notamment une radio et des travaux universitaires.

- Modus Operandi : créée en 2006 à Grenoble, l'association développe une approche constructive du conflit. Elle a pour objectif d'intervenir dans des situations de violence (directe, structurelle, épistémique) avec les personnes concernées par ces violences, de rendre visibles ces situations de violence, d'ouvrir des

espaces de parole et des arènes.

- Centre pour l'action non-violente (Cenac) : il a pour but de promouvoir la non-violence en Suisse romande. Ses mots clés : informer, former, sensibiliser et accompagner.

- Non-violence XXI : cette association française collecte des dons et des legs depuis 2001 dans le but de financer des projets à caractère non-violent et de promouvoir concrètement la culture de la non-violence au XXI^e siècle en France et dans le monde. Elle regroupe aujourd'hui les principales organisations non violentes françaises.

4. La protection des lanceurs d'alerte

Les lanceurs d'alerte, qui dévoilent abus et délits sociaux et écologiques, constituent des vigies de la société. Ils occupent une place importante pour rendre effective la régulation et lutter contre l'impunité. Leur statut doit être reconnu, ils doivent souvent être protégés, la qualité de la prise en compte de l'alerte constituant un indicateur de la santé démocratique.

- Whistleblowing International Network (WIN) : ce réseau international sur l'alerte qui réunit des organisations de la société civile spécialistes de l'alerte. WIN permet à ces organisations de combiner leurs forces avec celles d'autres acteurs clés afin de mener un plaidoyer au niveau national, régional et international pour la protection des lanceurs d'alerte et le suivi des alertes.

- La Maison des lanceurs d'alerte : organisation de la société civile, mise en place à l'initiative de 17 organisations s'engageant à œuvrer conjointement à la protection des lanceurs d'alerte en les accompagnant au quotidien et à plaider pour une amélioration de leur protection.

- Transparency International France : cette association a pour but de sensibiliser l'opinion aux effets dévastateurs de la corruption en travaillant avec les gouvernements, le secteur privé et la société civile dans le but de la combattre. Outre un travail de plaidoyer, elle apporte un soutien actif (juridique et moral) aux victimes ou témoins de faits de corruption et aux lanceurs d'alerte.

- Campax : organisation progressiste de campagne politique basée à Zurich. Campax s'engage en faveur d'une société solidaire, d'une économie durable et d'un environnement sain. Elle cherche à garder la démocratie ouverte en Suisse et à la développer. Campax a lancé la plateforme sur l'alerte Swissleaks en 2018 en vue de mener un plaidoyer pour une meilleure protection des lanceurs d'alerte en Suisse. L'organisation accompagne par ailleurs les lanceurs d'alerte.

5. Municipalisme et fédéralisme

L'échelon municipal est, par sa proximité, le plus à même de contribuer à une régénération démocratique en favorisant l'implication des citoyens. La Fondation appuie le renforcement du mouvement dit « municipaliste », apparu tout d'abord en Espagne à partir de 2008 dans le contexte de la grave crise économique, puis en Europe notamment en réaction aux gouvernements nationaux se réclamant de l'illibéralisme, ainsi qu'en France dans un contexte de croissance constante de la défiance vis-à-vis des institutions nationales et ce depuis deux décennies.

- Utopia : cette association créée en 2000 vise notamment à élaborer un projet de société solidaire, écologiquement soutenable et convivial dont l'objectif est le « buen vivir ».

- CommonsPolis : dans cette association de droit espagnol, le conseil d'administration et le comité socio-scientifique sont composés d'acteurs espagnols et français du municipalisme et de la transition écologique. Le principal objectif de l'association est de contribuer à la mise en réseau des acteurs de la transition, du municipalisme et des communs, à la réflexion et à la diffusion du mouvement municipaliste en France, dans l'État espagnol et en Europe.

Répartition du budget entre les partenaires 760 536,31 CHF 10,18 %

Alliance internationale des éditeurs indépendants (AIEI)	197922,60 CHF	22,88 %
Modus Operandi	109 619,00 CHF	12,67 %
La Maison des lanceurs d'alerte (MLA)	76 855,80 CHF	8,89 %
Whistleblowing International Network (WIN)	54 978,50 CHF	6,36 %
La Quadrature du Net	54 897,00 CHF	6,35 %
Non-violence XXI	43 917,60 CHF	5,08 %
Amicus Curiae	43 917,60 CHF	5,08 %
Association de préfiguration de la Maison des médias libres (APMML)	41 446,40 CHF	4,79 %
Le Collectif des associations citoyennes (CAC)	32 987,10 CHF	3,81 %
VoxPublic	32 987,10 CHF	3,81 %
Transparency International France	32 987,10 CHF	3,81 %
Mouvement Utopia	32 987,10 CHF	3,81 %
CommonsPolis	32 987,10 CHF	3,81 %
Campax	32 434,20 CHF	3,75 %
Arena for Journalism in Europe	21 991,40 CHF	2,54 %
Centre pour l'action non-violente (Cenac)	21 958,80 CHF	2,54 %

Programme 8 : Mouvements altermondialistes

Ce programme représente 6,91 % des dons de la Fondation et s'articule autour de deux axes.

1. Les récits de la transition

Les mouvements de l'écologie sociale voient se concurrencer des « grands récits », la plupart volontaristes, qu'il s'agisse du catastrophisme éclairé, du principe responsabilité de Jonas, de la transition, de la décroissance ou de l'écoféminisme qui place au centre de son projet un dépassement de l'ordre patriarcal.

- Autour du 1^{er} mai est une association qui gère une base de données des œuvres vidéo à caractère social et environnemental au service des festivals de films engagés.

- Le récit collapsologue, au contraire des précédents, a une tonalité volontiers fataliste. Un courant se réclamant de la collapsologie s'est constitué avec dans l'espace francophone les figures de Pablo Servigne et Raphaël Stevens et l'institut Momentum, présidé par Yves Cochet.

2. Consolider les mouvements de la transition

La Fondation appuie la constitution de plateformes permettant la convergences des mouvements de la transition dans les pays francophones européens.

- En Belgique : en soutenant le réseau Transition issu des Amis de la Terre Belgique.

- En France, par la consolidation du rapprochement entre le Crid, organisation fédérant les organisations clés de la solidarité internationale, Attac, organisation de membres centrale de l'altermondialisme et le Collectif pour une transition citoyenne (CTC), organisation fédérant les acteurs de la transition et dont le Crid et Attac sont membres. Mais aussi par l'appui à des organisations étudiantes (REFEED, réveil écologique).

- En Suisse, en appuyant d'une part le travail de mise en relation entamé par les Artisans de la transition et une convergence des acteurs romands dans le cadre d'un partenariat avec le Centre interdisciplinaire de durabilité (CID) de l'Université de Lausanne et l'Espace Dickens (P9).

Répartition du budget entre les partenaires 516 179,60 CHF 6,91 %

Artisans de la transition	109 794,99 CHF	21,27 %
Collectif pour une transition citoyenne	76 855,80 CHF	14,89 %
Attac	65 974,20 CHF	12,78 %
Réseau Mycelium asbl	65 771,40 CHF	12,74 %
Autour du 1 ^{er} Mai	54 809,50 CHF	10,62 %
Crid	54 809,50 CHF	10,62 %
Refeed	44 247,60 CHF	8,57 %
Institut Momentum	43 917,60 CHF	8,51 %

Programme 9 : Énergie et climat

Ce programme représente 8,07 % des dons de la Fondation et s'articule autour de trois axes.

1. Modèles énergétiques

Au lieu de prendre la transition énergétique comme une contrainte, les territoires peuvent donc s'emparer comme d'une opportunité susceptible d'apporter des bénéfices notamment en termes de qualité de vie des citoyens, de création d'emplois et du développement économique local, d'amélioration de la situation financière des collectivités territoriales et de durabilité.

– **Les promoteurs d'énergie « citoyenne » :**

- **Énergie partagée :** elle apporte les compétences en matière de développement des énergies renouvelables relocalisées par les acteurs du territoire.

- **Association suisse pour l'énergie citoyenne (Asec) :** l'idée de l'Asec a vu le jour grâce au processus initié par plusieurs acteurs autour de l'énergie citoyenne en décembre 2018. L'association s'est constituée fin 2019 et travaille actuellement encore sur sa charte de valeurs. L'idée est de lancer l'association publiquement en 2020. Les porteurs sont en lien avec Volte face et Énergie partagée.

– **Les producteurs d'expertise et de recherches :**

- **NégaWatt France et Suisse :** l'association rassemble des experts du domaine de l'énergie et est soutenue par plus de 1000 adhérents. Elle est surtout connue et reconnue pour les scénarios qu'elle produit et qui reposent sur trois piliers : la sobriété, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

- **Global Chance :** cette association de scientifiques et d'experts exerce l'essentiel de son activité dans les domaines de l'énergie et de la lutte contre l'effet de serre : sobriété et efficacité énergétique, énergies renouvelables, énergie nucléaire, effet de serre.

– **Les porteurs de plaidoyer :**

- **Cler (réseau pour la transition énergétique) :** cette association de protection de l'environnement fédère un réseau de près de 300 structures professionnelles réparties sur l'ensemble du territoire français.

- **Paysages de l'après-pétrole (PAP) :** le collectif PAP rassemble une soixantaine de spécialistes de l'aménagement de nationalité française et belge et couvre l'ensemble des compétences qu'appelle l'invention des territoires durables. Ce think-tank élabore des réflexions, des méthodes et des outils en s'appuyant sur des réalisations concrètes, et porte un plaidoyer visant à faire évoluer les politiques locales et nationales.

- **Le Réseau action climat (RAC) :** cette association spécialisée sur le thème des changements climatiques regroupe 21 associations. Depuis 1996, le RAC et ses associations membres œuvrent pour sensibiliser les décideurs et le grand public aux causes et impacts des dérèglements climatiques.

2. Forêts et biomasse

Que ce soit sous l'angle de la dégradation climatique, sous l'angle de la production d'énergies renouvelables ou sous l'angle du maintien de la biodiversité et de nos réserves d'eau douce, le constat central est que l'humanité doit protéger et renforcer ses forêts et que pour ceci (comme le souligne aussi le dernier rapport du Giec d'août 2019), la seule voie possible est la gestion durable des forêts.

- **FERN - Pour une UE au service des peuples et des forêts :** cette organisation européenne promeut la restauration de la forêt européenne et la gestion durable des forêts dans le monde, milite pour une plus forte régulation des activités ayant un impact sur la déforestation (bois, soja, minerai, pétrole...) et s'engage pour la protection des forêts en lien avec les droits humains.

- **Canopée – forêts vivantes :** l'association a émergé du besoin critique de construire un contre-pouvoir citoyen pour mieux protéger les forêts en France (et dans le monde). Canopée est une organisation de plaidoyer qui travaille étroitement avec les organisations professionnelles comme le Raf (Réseau des alternatives forestières) ou militantes comme SOS forêt. L'association promeut la gestion durable des forêts, alerte sur le déboisement, et fait un travail de plaidoyer pour changer la législation et les pratiques.

- **Réseau des alternatives forestières (Raf) :** il réunit et encourage les acteurs, professionnels ou non, d'une sylviculture écologiquement responsable et socialement solidaire et favorise l'émergence de nouveaux projets.

- **Association française arbres champêtres et agroforesteries :** l'Afac œuvre en faveur de la préservation, de la plantation et de la gestion des haies, des arbres champêtres et des systèmes agroforestiers. La fédération

constitue un réseau professionnel solide et diversifié de structures disposant de compétences d'animation à la fois agricole et environnementale. Le réseau est devenu un porte-parole national incontournable des professionnels de la haie, de l'arbre champêtre et de l'agroforesterie.

3. Climat : mouvements et mobilisations

Depuis une dizaine d'années, on voit émerger une nouvelle génération de militants sur les enjeux du changement climatique qui bien souvent se coordonnent et agissent en dehors des ONG environnementales habituelles ou historiques. Considérant le changement climatique comme *le* combat existentiel et politique de leur génération, ils ont créé leurs propres mouvements sur des bases très participatives et pragmatiques qui accompagnent la montée en expertise, en visibilité et en efficacité de leurs membres et de leurs messages.

- Alternatiba est un mouvement citoyen pour le climat et la justice sociale. Né à Bayonne en 2013, il s'est fondé sur deux constats. D'une part, le réchauffement climatique s'accélère, touche les populations les plus pauvres de la planète et menace à moyen terme les conditions de vie sur Terre. C'est maintenant qu'il faut agir pour nous éviter d'atteindre des seuils d'emballement climatique irrémédiables. D'autre part, des solutions existent et sont à portée de main, elles n'attendent que nous. Alternatiba veut les montrer, les renforcer et les développer pour changer le système, pas le climat !

- ANV-COP21 est un mouvement citoyen qui s'oppose aux projets et aux politiques contribuant au dérèglement climatique en recourant à des actions non-violentes et à la désobéissance civile. Fondé en 2015, il a été rendu célèbre notamment par ses actions de « fauchage de chaises » dans les banques et de décrochage du portrait présidentiel dans les mairies. Action non-violente COP21 constitue la branche « résistance » du mouvement Alternatiba.

- Climatestrike Switzerland Finance est une association suisse née des « grèves pour le climat » en Suisse, organisées par un mouvement de jeunesse décentralisé. Le mouvement exprime une prise de conscience du fait que « la politique » ne répond pas à la crise climatique et ne protège pas l'avenir de la jeunesse en 2019. L'association n'est liée à aucun parti ni à aucune autre organisation. Son but est de soutenir les activités du mouvement de la grève du climat en Suisse. Le mouvement a son propre dynamisme et est porté par des centaines de jeunes. Le mouvement de grève climatique se voit comme un mouvement de pression.

- Notre affaire à tous : cette organisation de juristes travaille à construire de nouvelles responsabilités juridiques en matière environnementale. Elle est issue du mouvement pour la reconnaissance du crime écocide dans le droit international. Elle cherche à établir par la jurisprudence, le plaidoyer et la mobilisation citoyenne une responsabilité de l'humain vis-à-vis de l'environnement.

Répartition du budget entre les partenaires 603 028,98 CHF 8,07 %

Association Énergie partagée	65 876,40 CHF	10,92 %
Collectif Paysages de l'après-pétrole	55 503,23 CHF	9,20 %
Alternatiba	54 897,00 CHF	9,10 %
Fern	43 982,80 CHF	7,29 %
Association negaWatt	43 917,60 CHF	7,28 %
Réseau action climat (Rac)	42 987,60 CHF	7,13 %
All for Climate	38 366,65 CHF	6,36 %
Association suisse pour l'énergie citoyenne (Asec)	32 987,10 CHF	5,47 %
Réseau Alternatives Forestières (Raf)	32 987,10 CHF	5,47 %
Canopée	32 987,10 CHF	5,47 %
Afac Agroforesterie	32 938,20 CHF	5,46 %
Notre affaire à tous	32 938,20 CHF	5,46 %
Cler	32 240,70 CHF	5,35 %
Action non-violente Cop21	21 991,40 CHF	3,65 %
negawatt Suisse	21 958,80 CHF	3,64 %
Global Chance	16 469,10 CHF	2,73 %

Programme 10 : Capitalisation, structuration de l'information et rencontres

Ce programme représente 9,3 % des dons de la Fondation et s'articule autour de quatre axes.

1. Dossiers thématiques et essais

La rédaction d'ouvrages de fond permet de structurer l'expertise de terrain, expertise vernaculaire, en analyse et expertise à portée plus générale, notamment quand il s'agit à partir des bonnes pratiques de formuler de bonnes politiques. Les ouvrages sont par ailleurs également des outils de communication dont la diffusion permet à leur auteur d'accéder à des médias à plus forte audience.

- La Fondation soutient Ritimo, organisation historique de la solidarité internationale, qui met au centre de ses actions la question de l'information, accompagne les associations et la production de dossiers thématiques « Passerelles ».

- La Fondation, au travers de sa propre maison d'édition, les Éditions Charles Léopold Mayer, appuie la production d'essais, de manuels et de manifestes (textes courts) diffusés en librairie et promus auprès des médias francophones qui font aussi l'objet d'une diffusion gratuite.

2. Accueil des séminaires (Bergerie, Dickens)

Rencontres, retraites et séminaires constituent des moyens privilégiés de renforcement des dynamiques de groupes, de la production commune et de l'appropriation. La Fondation accueille ses partenaires ou des organisations dont l'action rentre dans le cadre de ses orientations programmatiques :

- sur l'écosite de la Bergerie (France, Val d'Oise) pour des séminaires de grands groupes sur plusieurs journées ;

- à l'espace Dickens (Lausanne) ou au 38 rue Saint-Sabin (Paris) pour des conférences ou des réunions au format plus restreint.

La FPH œuvre également directement au rapprochement des acteurs en provoquant et en organisant au besoin des rencontres.

3. Appui informatique et audit pour renforcer les capacités organisationnelles

Le renforcement des capacités en matière d'informatique générale ou spécialisée (comptabilité analytique) grâce au développement d'outils sous licence libre est utile pour les acteurs et constitue également un engagement pour maintenir un espace internet échappant à la constitution d'oligopoles. Dans ce cadre, la Fondation soutient :

- Framasoft, pour le développement d'une culture du libre, d'outils libres pour les organisations et d'un réseau d'hébergeurs indépendants (les Chatons) ;

- Ritimo, qui propose un accompagnement technique et politique sur le numérique pour les associations (et acteurs de la transmission tels que les journalistes et éducateurs), la formation à l'utilisation d'outils libres ainsi que l'interconnexion des bases d'information au travers du moteur de recherche Scrutari, permettant la mutualisation des ressources documentaires de nombreuses organisations ;

- sur demande des partenaires, des interventions ponctuelles d'appui technique de prestataires informatiques : Traversées pour l'hébergement des sites, la veille et le développement d'outils, et Exemole pour l'appui technique aux sites ressources et à la comptabilité.

4. Mise en réseau avec les autres fondations

La Fondation participe par ailleurs à trois réseaux de fondations :

- SwissFoundations est la structure regroupant en Suisse les fondations.
- European Foundations Center, structure européenne généraliste, regroupant une grande diversité de financeurs. La Fondation participe essentiellement à deux groupes dynamiques, le groupe sur l'environnement (EEFG) et celui sur l'agroécologie (EFSAF).
- Ariadne, réseau informel de fondations sur le changement social et les droits humains. Ce réseau est porté par l'organisation anglaise Global Dialogue qui est une *charitable company* (incubateur de projets collectifs de fondations, semblable en France à une fondation sans patrimoine levant des fonds auprès d'autres fondations).

Ces réseaux permettent de porter dans le monde des fondations les thèmes stratégiques de la Fondation, promouvoir l'importance du financement structurel (core-funding) comme condition de l'efficacité à long terme des organisations civiques, ainsi que développer et diffuser la culture du libre et l'utilisation des logiciels libres (April, Exemole).

Répartition du budget entre les partenaires 695 323,00 CHF 9,3 %

Dépenses imputées au plan comptable action

Séminaires à la Bergerie	265 875,05 CHF	38,24 %
Association Ritimo	197 489,20 CHF	28,40 %
Éditions Charles Léopold Mayer	71 252,35 CHF	10,25 %
Espace Dickens	43 847,60 CHF	6,31 %
Framasoft	32 938,29 CHF	4,74 %

Dépenses imputées au plan comptable de charges

EFC	18 664,98 CHF	2,68 %
SwissFoundations	16 255,00 CHF	2,34 %
Global Dialogue	10 995,70 CHF	1,58 %
April	10 979,40 CHF	1,58 %
Exemole	4 600,50 CHF	0,66 %
Rencontres Saint-Sabin	466,22 CHF	0,07 %

L'ensemble représente le total des dépenses du programme 10 en analytique mais pas au bilan.

Le budget 2021-2023

Rappel des données

Budget triennal voté en janvier 2021	29,16 M CHF
Report solde exercice 2018-2020	0,21 M CHF
Montant total du budget 2021-2023	29,37 M CHF

Les dépenses en 2021

Le financement de l'action en 2021 **7 473 703,78 CHF**

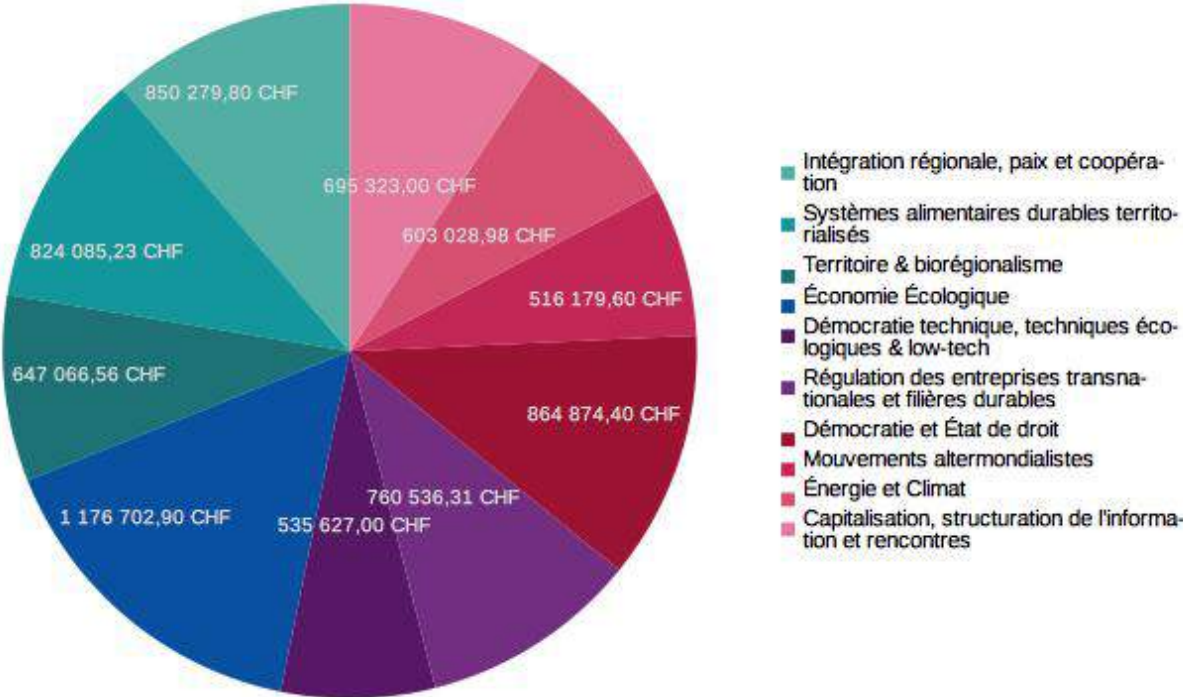
Répartition des dépenses au sein des 10 programmes :

<i>1. Intégration régionale, paix et coopération</i>	<i>850 279,80 CHF</i>
<i>2. Systèmes alimentaires durables territorialisés</i>	<i>824 085,23 CHF</i>
<i>3. Territoire et biorégionalisme</i>	<i>647 066,56 CHF</i>
<i>4. Économie écologique</i>	<i>1 176 702,90 CHF</i>
<i>5. Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech</i>	<i>535 627,00 CHF</i>
<i>6. Régulation des entreprises transnationales et filières durables</i>	<i>760 536,31 CHF</i>
<i>7. Démocratie et État de droit</i>	<i>864 874,40 CHF</i>
<i>8. Mouvements altermondialistes</i>	<i>516 179,60 CHF</i>
<i>9. Énergie et climat</i>	<i>603 028,98 CHF</i>
<i>10. Communication et appui aux acteurs</i>	<i>695 323,00 CHF</i>

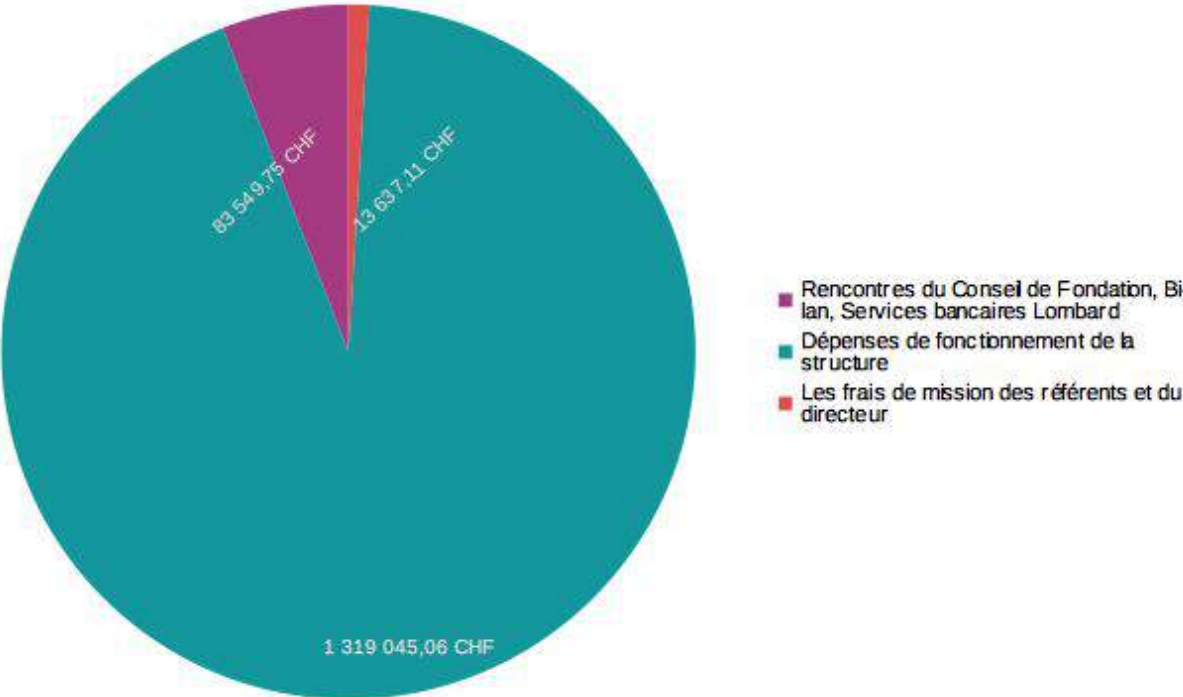
Les dépenses de fonctionnement en 2021 **1 416 231,92 CHF**

Elles comprennent d'une part les frais liés à la gestion du patrimoine, aux réunions du conseil de fondation, à l'activité de ses membres dans le cadre de leur mandat, et d'autre part les frais liés au fonctionnement de la structure « fondation » : dépenses de suivi de la mise en œuvre de l'action, salaires et charges, entretien et charges des locaux, achat et location de matériel et équipement de bureau, sur les deux sites, Lausanne et Paris.

Total des dépenses liées à la mise en œuvre de l'action 7 473 703,78 CHF



Total des dépenses de fonctionnement 1 416 231,92 CHF



Faits et chiffres

LIGNES BUDGÉTAIRES

33

10 programmes répartis en
33 sous-programmes

CONVENTIONS

122

122 conventions dont 109 bipartites, 10 tripartites
et 3 quadripartites
- 1 en un versement
- 2 en deux versements
- 119 en trois versements

SÉMINAIRES À LA BERGERIE

26

séminaires organisés par des partenaires ou
des structures proches et pris en charge par
la Fondation, pour un montant total de :
277 126,66 CHF

➡ Participation active aux réseaux des fondations **Philéa**, **Ariadne** et **SwissFoundations**

➡ 2 salles de réunion à Paris (fermées jusqu'en juin 2021 en raison du Covid) :
247 réservations en journée, demi-journée ou soirée
109 organisations accueillies
3 850 participantes et participants accueillis

134

Basés majoritairement en Europe (97 %)
mais dont l'action peut se déployer
partout dans le monde

PARTENAIRES

1

*L'humanitaire sous l'emprise du
néolibéralisme*, Bertrand Bréqueville

PUBLICATIONS
ECLM

4

Conférences thématiques ouvertes au public :
« Pour un habitat solidaire et coopératif »
avec UrbaMonde (24 juin 2021)

« Développement durable : utopie ou greenwashing »
avec René Longet (16 septembre 2021)

« Corona Citizen Science »
avec l'EPFL (18 novembre 2021)

« Pour une écologie de l'esprit » avec Nouvelle Acropole
(16 décembre 2021)

CONFÉRENCES
DICKENS

Impact écologique

Calcul de l'impact écologique généré par l'activité de la Fondation :

1. nombre total de kilomètres parcourus par type de transport ;
2. consommation d'électricité, de gaz, d'eau, de papier.

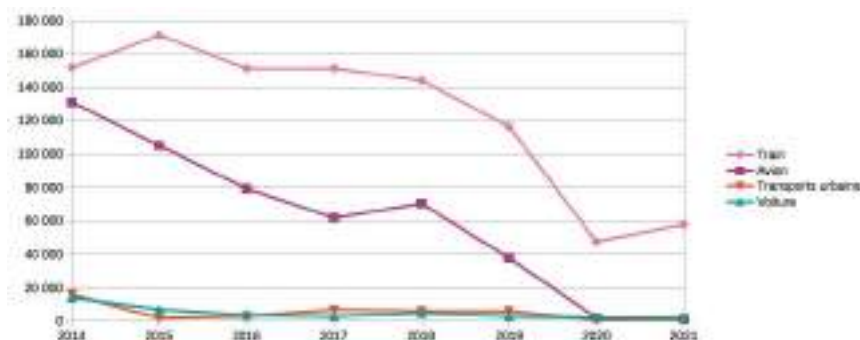
Distances parcourues par les salariées et les membres du Conseil en 2021

Nombre total de kilomètres parcourus	62 344 km
Émission de CO₂	1 377 tonnes
Équivalent pétrole	620 tonnes

Répartition par mode de transport

- train 57 750 km
- avion 1 146 km
- transports urbains (métro, RER, tramway, etc.) 1 214 km
- voiture 2 234 km

Évolution 2014-2021¹



Consommations 2021 : électricité, gaz, eau, papier²

	2017	2018	2019	2020	2021
Électricité	29 600 kWh	29 162 kWh	28 588 kWh	23 582 kWh	22 894 kWh
Gaz	2350 m ³	3092 m ³	3 226 m ³	1 852 m ³	2 741 m ³
Eau	152 m ³	162 m ³	162 m ³	71 m ³	72 m ³
Volume de papier	1,39 tonne	0,77 tonne	0,94 tonne	0,43 tonne	0,26 tonne
Recyclage papier	0,58 tonne	1,49 tonne	0,72 tonne	0,34 tonne	0,42 tonne

1. En raison de la pandémie de Covid-19, l'équipe s'est beaucoup moins déplacée en 2020 et 2021 que durant les années précédentes.

2. Ces données sont relatives au bureau de Paris. À Lausanne, la Fondation louait des bureaux dans un immeuble abritant plusieurs structures associatives. Elle est aujourd'hui abritée au Vortex et n'a donc pas la maîtrise complète des consommations et émissions du bâtiment. Cependant, l'équipe sur place veille à respecter des principes écologiques dans ses pratiques.

Investissement responsable et investissement engagé à la Fondation

En tant que détentrice d'un important patrimoine, la Fondation est soucieuse d'améliorer la cohérence entre l'origine de ses ressources et les actions qu'elle soutient. 90 % de ses ressources proviennent de son portefeuille d'actions et d'obligations. 10 % de son patrimoine immobilier.

Les mesures prises à ce jour sont les suivantes :

En matière d'**investissement responsable** :

- la Fondation a pratiqué l'exclusion de certains secteurs : armes, alcool, agrochimie, finance, énergie carbonée et a adhéré au mouvement Divest/Invest en faveur du désinvestissement des énergies carbonées ;
- Comgest, qui gère les portefeuilles d'actions, pratique des critères ESG (environnement, social, gouvernance) exigeants et participe activement aux assemblées générales. Comgest produit trimestriellement un rapport ESG, notamment avec ses prises de position lors des assemblées générales.
- la Fondation limite ses prises de participation à des fonds au sein desquels elle ne peut pas pratiquer d'exclusion.

En matière d'**investissement engagé** (*Impact Investing*), l'objectif n'est pas la neutralité des investissements mais un effet positif de l'investissement lui-même. Les mesures prises à ce jour sont les suivantes :

- rénovation écologique du domaine rural de la Bergerie (Chaussy – FR) ;
- rénovation thermique de l'immeuble de la Blancherie (Chavannes – CH) ;
- investissement dans le fonds de microcrédit Blue Orchard ;
- investissement dans le fonds Nourriterre dédié au développement d'une filière agroalimentaire écologique (Quadia) ;
- investissement dans le fonds Regenero dédié aux énergies renouvelables (Quadia).

L'ensemble de l'investissement engagé représente 15 % de la valeur du patrimoine.

Pour en savoir plus :

<https://www.comgest.com>

<http://www.quadia.ch>

Pour la gestion de son patrimoine, la fondation est conseillée par MBS Capital Advice :

<https://www.mbscapital.com/fr/accueil>



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS
A L'ATTENTION DU CONSEIL DE FONDATION DE LA FONDATION
CHARLES LEOPOLD MAYER POUR LE PROGRES DE L'HOMME
A CHAVANNES-PRES-RENEUS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme**, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2021**.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2021** donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux statuts et règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al 1, chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE LAMBELET SOCIETE ANONYME
F I D A L



Raphaël MINGARD
Expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)



Yves MENETREY
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 9 juin 2022
RMJV-RAPPORT-OR-10

Annexes : comptes annuels

Bilans comparés aux 31 décembre 2021 et 2020

Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme Chavannes-près-Remens

BILAN AU 31 DECEMBRE

(exprimés en francs suisses)

	2021	2020	variation
ACTIF			
LIQUIDITES EXPLOITATION	2'436'660.33	1'878'206.08	558'454.25
LIQUIDITES GERÉES TITRES	9'804'111.24	12'438'836.49	-2'632'725.25
PLACEMENTS FIDUCIAIRES GERES TITRES	1'574'724.36	2'008'211.22	-433'486.86
DISPONIBLE ET TITRES A COURT TERME	13'815'495.93	16'323'253.79	-2'507'757.86
CREANCES DIVERSES	1'993.56	5'759.52	-3'765.96
COMPTE DE GERANCE	864'810.53	157'033.15	707'777.38
IMPOT ANTICIPE	1'121'133.95	1'063'726.53	57'407.42
GARANTIES LOYER	0.00	12'004.20	-12'004.20
CREANCES A COURT TERME	1'987'938.04	1'238'523.40	749'414.64
ACTIFS DE REGULARISATION	78'436.70	50'075.52	28'361.18
ACTIFS DE REGULARISATION	78'436.70	50'075.52	28'361.18
ACTIF CIRCULANT	15'881'870.67	17'611'852.71	-1'729'982.04
PORTEFEUILLE ACTIONS	201'424'139.08	181'908'538.86	19'515'500.22
PORTEFEUILLE OBLIGATIONS	160'698'550.23	155'814'209.63	4'884'340.60
TITRES ET PARTICIPATIONS	7'635'806.22	7'970'526.18	-334'719.96
- PROVISION TITRES ET PARTICIPATIONS	-4'327'083.34	-4'516'887.84	189'804.50
PLACEMENT OASIS 21	310'845.00	324'480.00	-13'635.00
PRÊT ECOSITE	1'678'563.00	1'752'192.00	-73'629.00
- PROVISION PRÊT ECOSITE	-1'678'563.00	-1'752'192.00	73'629.00
PRÊT GAEC	89'798.98	100'948.98	-11'150.00
C/C SCEA FERME DE LA BERGERIE	2'568'831.71	2'681'511.72	-112'680.01
- PROVISION C/C SCEA FERME DE LA BERGERIE	-1'597'959.16	-1'668'052.52	70'093.36
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	366'802'928.72	342'615'375.01	24'187'553.71
MOBILIER ET MATERIEL	24'470.36	93'690.29	-69'219.93
IMMEUBLES SUISSES	32'610'001.00	33'063'001.00	-453'000.00
IMMEUBLE PARIS	5'215'874.90	5'658'822.43	-442'947.53
IMM. LA BERGERIE ET MAISONS CAMELIA (EX. GUISET)	13'320'383.41	14'077'728.78	-757'345.37
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51'170'729.67	52'893'242.50	-1'722'512.83
ACTIF IMMOBILISE	417'973'658.39	395'508'617.51	22'465'040.88
TOTAL ACTIF	433'855'529.06	413'120'470.22	20'735'058.84

Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme
Chavannes-près-Renens

BILAN AU 31 DECEMBRE

(exprimés en francs suisses)

	2021	2020	variation
PASSIF			
ENGAGEMENTS ACTIONS FPH A VENIR EUR	12'615'644.00	108'160.00	12'507'484.00
ENGAGEMENTS ACTIONS FPH A VENIR EUR	12'615'644.00	108'160.00	12'507'484.00
PASSIFS DE REGULARISATION	236'017.42	223'736.52	12'280.90
PASSIFS DE REGULARISATION	236'017.42	223'736.52	12'280.90
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	12'851'661.42	331'896.52	12'519'764.90
CAPITAL	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00
FORTUNE	388'400'000.00	388'400'000.00	0.00
PERTES ET PROFITS REPOTES	19'388'573.70	-4'840'237.62	24'228'811.32
BENEFICE / (-) PERTE DE L'EXERCICE	8'215'293.94	24'228'811.32	-16'013'517.38
CAPITAUX PROPRES	421'003'867.64	412'788'573.70	8'215'293.94
CAPITAUX PROPRES	421'003'867.64	412'788'573.70	8'215'293.94
TOTAL PASSIF	433'855'529.06	413'120'470.22	20'735'058.84

Compte de pertes et profits aux 31 décembre 2021 et 2020

Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme Chavannes-près-Renens

COMPTE DE RESULTAT

(exprimés en francs suisses)

	2021	2020	variation
REVENUS DES TITRES	4'481'912.19	4'235'852.50	246'059.69
BENEFICES COURS SUR TITRES REALISES	10'960'113.56	15'874'646.94	-4'914'533.38
BENEFICES CHANGE SUR TITRES REALISES	73'824.09	8'597.27	65'226.82
BENEFICES SUR CONTRATS REALISES	1'477'385.86	2'203'568.09	-726'182.23
BENEFICES COURS SUR TITRES NON REALISES	29'298'100.89	16'477'159.80	12'820'941.09
BENEFICES CHANGE SUR TITRES NON REALISES	23'132.01	261'600.94	-238'468.93
PRODUITS DE PATRIMOINE MOBILIER	46'314'468.60	39'061'425.54	7'253'043.06
PERTES COURS SUR TITRES REALISEES	-327'857.26	-1'498'697.86	1'170'840.60
PERTES CHANGE SUR TITRES REALISEES	-618'163.75	-2'638'024.13	2'019'860.38
PERTES SUR CONTRATS REALISEES	-2'431'546.58	-1'814'273.59	-817'272.99
PERTES COURS SUR TITRES NON REALISEES	-3'042'879.25	-161'817.29	-2'881'061.96
PERTES CHANGE SUR TITRES NON REALISEES	-4'437'749.50	-4'127'178.15	-310'571.35
PERTES SUR CONTRATS NON REALISEES	-2'781'287.25	0.00	-2'781'287.25
INTERETS ET DIVIDENDES NON REALISES	34'518.32	-47'894.49	82'412.81
FRAIS COURTAGE ET HONORAIRES	-1'817'146.64	-1'974'402.67	157'256.03
CHARGES DE PATRIMOINE MOBILIER	-15'422'111.91	-12'062'288.18	-3'359'823.73
RESULTAT DU PATRIMOINE MOBILIER	30'892'356.69	26'999'137.36	3'893'219.33
PRODUITS DES IMMEUBLES	2'692'389.94	2'586'148.25	106'241.69
PRODUITS DU PATRIMOINE IMMOBILIER	2'692'389.94	2'586'148.25	106'241.69
CHARGES IMMEUBLE	-863'685.42	-1'139'756.48	276'071.06
IMPOTS IMMEUBLE GENEVE	-63'788.05	-60'213.80	-3'574.25
IMPOTS SCEA FERME DE LA BERGERIE	-35'703.87	-37'812.25	2'108.38
CHARGES DU PATRIMOINE IMMOBILIER	-963'177.34	-1'237'782.53	274'605.19
RESULTAT DU PATRIMOINE IMMOBILIER	1'729'212.60	1'348'365.72	380'846.88
PRODUITS OPERATIONS DE GESTION EUR	16'304.86	13'317.74	2'987.12
VARIATION ENGAGEMENTS ACTIONS FPH A VENIR	-12'507'484.00	6'083'794.20	-18'591'278.20
	-12'491'179.14	6'097'111.94	-18'588'291.08
ACTIONS EXTERNES	-7'418'919.39	-5'715'532.58	-703'386.81
ACTIONS DIRECTES FRANCE	-1'139'578.43	-1'146'227.76	6'651.33
ACTIONS DIRECTES SUISSE	-260'101.17	-271'846.23	11'744.06
HONORAIRES ET PRESTATIONS	-376'741.53	-173'338.77	-203'402.76
MISE EN ŒUVRE DES BUTS DE LA FONDATION	-8'195'338.52	-8'306'944.34	-888'394.18
FRAIS FINANCIERS	-30'646.45	-30'305.32	-341.13
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-1'170'589.15	-1'459'490.23	288'901.08
FRAIS FINANCIERS, AMORTISS. ET PROVISIONS	-1'201'235.60	-1'489'795.55	288'559.95
DIFFERENCES DE CHANGE (GENERAL)	-1'518'522.09	-419'063.81	-1'099'458.28
DIFFERENCES DE CHANGE (GENERAL)	-1'518'522.09	-419'063.81	-1'099'458.28
BENEFICE / (-) PERTE DE L'EXERCICE	8'215'293.94	24'228'811.32	-16'013'517.38

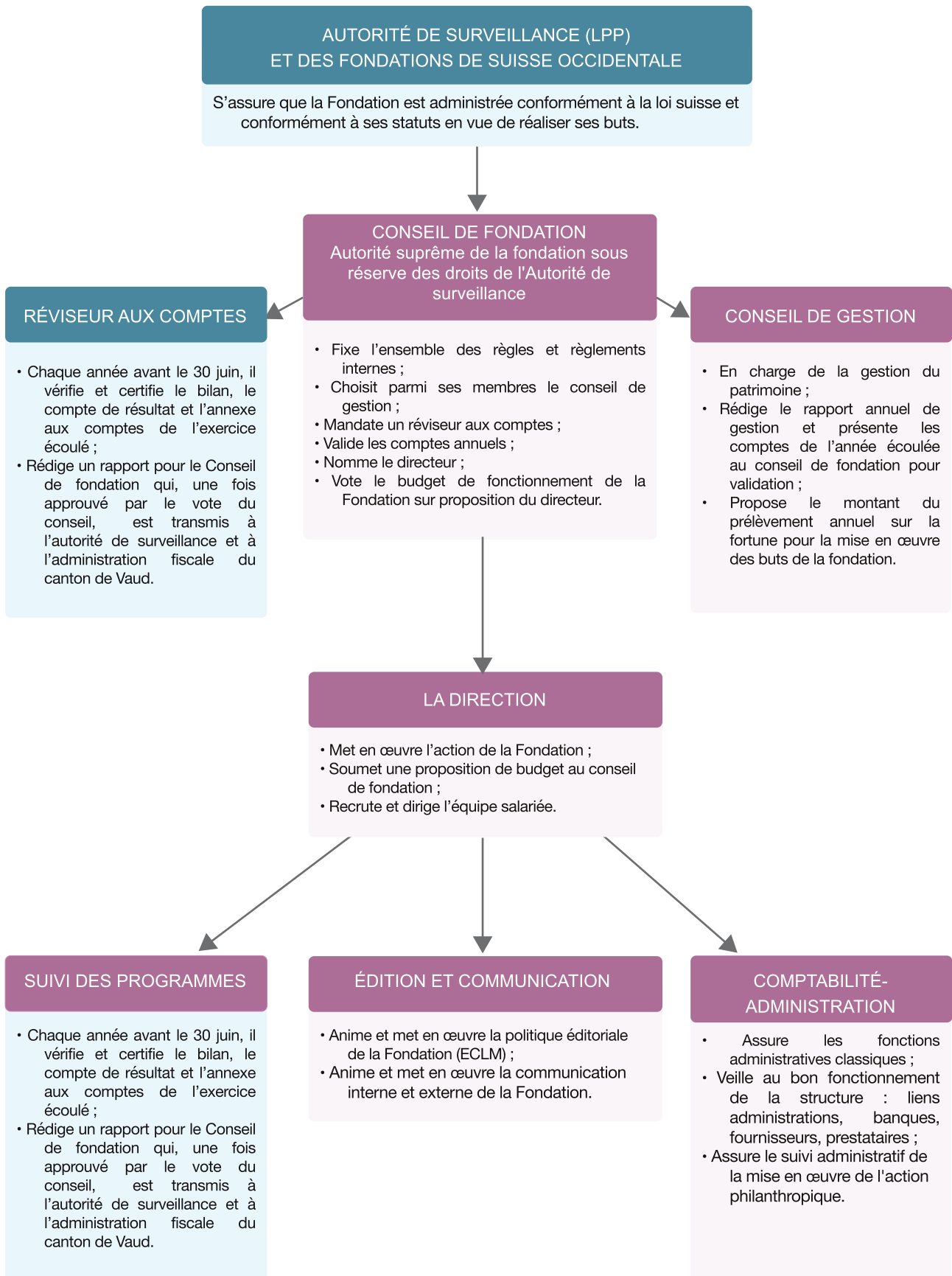
Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme
Chavannes-près-Renens

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

(exprimés en francs suisses)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
CATEGORIES DE BIENS ET SERVICES	0.00	765'553.65
TERRITOIRES ET FILIERES	0.00	891'354.77
ECONOMIE POST-CONSUMERISTE	0.00	945'621.00
TRANSVERSALITE TRANSITION	0.00	245'542.70
GOVERNANCE ET COOPERATION REGIONALE	0.00	669'848.46
TRANSVERSALITE GOUVERNANCE	0.00	297'325.30
RESPONSABILITE ET ETHIQUE	0.00	1'632'603.42
TRANSVERSALITE RESPONSABILITE ET ETHIQUE	0.00	368'616.09
METHODES ET OUTILS DE L'INFORMATION	7'177.41	899'067.19
INTEGRATION REGIONALE, PAIX ET COOPERATION	850'279.80	0.00
SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES	824'085.23	0.00
TERRITOIRES ET BIOREGIONALISME	647'066.56	0.00
ECONOMIE ECOLOGIQUE	1'176'702.90	0.00
DEMOCRATIE DIRECTE ET TECHNIQUES ECOLOGIQUES	535'627.00	0.00
REGULATION DES ENTREPRISES TRANSNATIONALES	760'536.31	0.00
DEMOCRATIE ET ETAT DE DROIT	864'874.40	0.00
MOUVEMENTS ALTERMONDIALISTES	516'179.60	0.00
ENERGIE ET CLIMAT	603'028.98	0.00
COMMUNICATION ET APPUI AUX ACTEURS	633'361.20	0.00
ACTIONS EXTERNES	7'418'919.39	6'715'532.58
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES EUR	951'931.72	936'553.10
CHARGES DE COPROPRIETE EUR	9'295.30	13'252.84
FRAIS D'ENTRETIEN DES LOCAUX EUR	76'541.44	86'327.91
FRAIS D'ADMINISTRATION EUR	79'093.49	93'279.35
FRAIS DE MISSIONS EUR	22'714.48	16'814.56
ACTIONS DIRECTES FRANCE	1'139'576.43	1'146'227.76

Organisation interne et liste des membres



Le Conseil de fondation*

Benoît Frund, président
Aurore Merle, vice-présidente
Jean Richard, secrétaire
Sylvie Bonvins-Sansonnens, membre
Anne-Lorraine Bujon, membre
Claudia Genier, membre

L'équipe*

À Paris

Matthieu Calame, directeur
Juliette Decoster, responsable de programmes
Annie Gogat, comptable
Aline Jablonka, directrice du pôle édition et communication
Françoise Macé, responsable des programmes
Lysiane Mangin, assistante du pôle édition et communication
Jocelyne Massal, gestion du bâtiment, logistique et accueil
Claudia Neubauer, responsable de programmes
Naïma Sayah, assistante administrative
Isabelle Yafil, éditrice

À Lausanne

Nicolas Krausz, responsable de programmes

*Membres au 1^{er} juin 2022

Des lieux au service de la transition

Nos bureaux suisses

La FPH a déménagé ses locaux dans le Vortex, nouveau bâtiment du campus de l'Université de Lausanne (UNIL) dont la fonction première est le logement étudiant mais qui accueille plusieurs activités (épicerie solidaire, crèche, restaurant, réparation de cycles...). Cet emménagement est en phase avec la mission sociale de la FPH.

Le Vortex a bénéficié d'une conception écologique avec 1200 panneaux photovoltaïques et un système d'échange de chaleur avec les eaux du lac Léman qui en font un bâtiment passif en matière d'énergie.

Ce rapprochement doit faciliter des coopérations entre société civile, recherche et gouvernement locaux, notamment au travers d'un partenariat entre la FPH et le Centre de compétences en durabilité (CCD) de l'UNIL. Ce partenariat s'inspire de la forme en anneau du Vortex pour cultiver l'analogie avec « la théorie du donut » de Kate Raworth.

L'accès aux infrastructures de l'UNIL permet également à la Fondation de développer une activité de mise en relation des acteurs de la transition sociales et écologiques – fondations, associations – notamment en facilitant l'organisation de rencontres.

Nos bureaux parisiens

La Fondation s'était fixé plusieurs objectifs lorsqu'elle a entrepris les travaux de rénovation de l'immeuble qui abrite ses bureaux parisiens : mettre le bâtiment aux normes (sécurité, incendie, accès aux personnes handicapées) ; réaliser une rénovation écologique, à la fois dans le choix des matériaux et dans la recherche d'efficacité énergétique ; repenser les espaces pour faire du bâtiment un lieu multi-fonctions.

Mise aux normes effectuée

Le bâtiment a reçu l'ensemble des agréments avant sa réouverture.

Réduction de l'impact écologique

- Isolation complète du bâtiment par l'extérieur ;
- Isolation triple épaisseur des toitures ;
- Huisseries bois aluminium et triple vitrage isolant ;
- Panneaux photovoltaïques ;
- Système de ventilation double flux ;
- Toilettes sèches.

Espace multi-fonctions

- Bureaux de l'équipe parisienne de la Fondation ;
- Hébergement de 9 structures associatives partenaires qui utilisent des surfaces de bureau et bénéficient à titre gratuit de l'ensemble des fonctionnalités du lieu ;
- 1 salle de réunion, d'une capacité d'accueil de 35 à 75 personnes selon la configuration, mise à la disposition gratuite d'une communauté plus large d'acteurs de la société civile proches des thématiques de la Fondation ;
- 1 seconde salle de réunion, d'une capacité d'accueil de 16 personnes équipée d'un système de visioconférence, également mise à disposition gratuitement.

La Bergerie de Villarceaux

La Bergerie de Villarceaux est un domaine agricole et forestier de 650 hectares propriété de la Fondation dans le Vexin français (Val d'Oise) et situé à 65 km de Paris. Depuis 1995, la FPH l'a engagé dans la transition sociale et écologique en réformant les pratiques agricoles et forestières.

L'ancien corps de ferme a été aménagé en centre de séminaire écologique :

- écomatériaux ;
- assainissement par lagunage ;
- chauffage au bois issu des forêts du domaine ;
- restauration en aliments biologiques et si possibles locaux ;

Le centre compte 120 lits. Il peut être loué par les particuliers pour des fêtes de famille ou par des institutions pour des séminaires.

Dans le cadre de son activité philanthropique, la FPH prend en charge les séminaires des acteurs de la société civile.

Le lieu, paisible et inspirant, est très apprécié par les participants pour les conditions de travail et de prise de distance qu'il procure.

Un lieu de respiration dans tous les sens du terme.

Nos adresses

Lausanne

Vortex
Route de Praz-Véguet 29, BP 907
CH - 1002 Chavannes-près-Renens

tél : +41(0) 21 342 50 10
email : contact.fph@fph.ch

Paris

38, rue Saint-Sabin
75011 Paris

tél : + 33(0) 1 43 14 75 75
email : contact.fph@fph.ch

La Bergerie de Villarceaux

95710 Chaussy

tél : + 33(0) 1 34 67 08 80
site internet : www.bergerie-villarceaux.org
email : contact@bergerie-villarceaux.org